



Stratégie Nationale Genre et Changements Climatiques de La République Centrafricaine

2023-2030

Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD)

Octobre 2023



Ce rapport est le résultat d'une initiative conjointe entre le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable à travers la Coordination Nationale Climat et le Réseau mondial de plans nationaux d'adaptation (PNA).

© République centrafricaine, 2023

Tous droits réservés à l'égard de toute forme de reproduction ou traduction commerciale ou à but lucratif.

Remerciements

La présente Stratégie Nationale Genre et Changements Climatiques (SNGCC-RCA) a été élaborée par une équipe de deux consultants : Dr Valérie KOUASSI KONIN, consultante régionale en genre et développement et M. Boris BEMOKOLO, consultant national. Les deux consultants tiennent à remercier particulièrement Mme Mariam Catherine AMOUDOU SIDI, chargée des études en matière d'adaptation aux changements climatiques/point focal genre et changements climatiques de la Coordination Nationale Climat (CNC), qui a coordonné le développement de cette stratégie et lui a permis de voir le jour ainsi que tous les acteurs concernés par ce processus qui se sont rendus disponibles pour les échanges pendant les consultations et qui ont mis à leur disposition des documents et informations importants sur les questions liées au genre et aux changements climatiques en République centrafricaine.

Concernant le Réseau mondial de PNA

Le Réseau mondial de plans nationaux d'adaptation (PNA) a été créé en 2014 pour soutenir les pays en développement dans l'avancement de leurs processus de PNA et contribuer à accélérer les efforts d'adaptation à travers le monde. À cette fin, le Réseau facilite l'apprentissage et les échanges soutenus entre pays du Sud, soutient les actions menées au niveau national pour l'élaboration et la mise en œuvre des PNA et renforce l'appui bilatéral en faveur de l'adaptation et des secteurs sensibles au climat par la coordination des donateurs. Le Réseau est composé de représentants de plus de 150 pays impliqués dans l'élaboration et la mise en œuvre des plans nationaux d'adaptation, ainsi que de 11 donateurs bilatéraux. Le Réseau est soutenu financièrement par l'Allemagne, l'Autriche, le Canada, les États-Unis et l'Irlande. Le Secrétariat est hébergé au sein de l'Institut international du développement durable (IISD). Pour plus d'informations veuillez consulter le site www.napglobalnetwork.org.

Toutes les opinions énoncées dans le présent document sont celles du ou des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement les politiques ou les opinions du Réseau mondial de PNA, de ses fondateurs ou de ses participants.



This project is undertaken with the financial support of:
Ce projet a été réalisé avec l'appui financier de :

Secretariat hosted by:
Secrétariat hébergé par :



An Roinn Gnóthaí Eachtracha
Department of Foreign Affairs

Stratégie Nationale Genre et Changements Climatiques de La République Centrafricaine

2023-2030

Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD)

Octobre 2023

Avant-propos

La République centrafricaine a adhéré et a ratifié la quasi-totalité des instruments juridiques régionaux, sous-régionaux et internationaux, conventions et déclarations relatifs à la promotion et à la protection des droits des femmes et des filles. En suivant le mouvement des autres parties, elle a aussi ratifié plusieurs accords multilatéraux sur l'environnement, la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), le Protocole de Kyoto et l'Accord de Paris de 2015.

La rédaction de ce document contribue à donner des orientations claires dans le domaine du genre en lien avec les changements climatiques, qui est le cadre par excellence des questions liées à l'environnement. L'adhésion de la République centrafricaine à ladite Convention permet d'avoir un suivi clair et évolutif des problèmes liés aux changements climatiques.

L'Accord de Paris, entré en vigueur en 2016, invite les Parties à la prise en compte du genre dans les questions de changements climatiques. Ainsi, trois types de rubriques traitent de la question dans l'accord : il s'agit de son préambule, son article 7 portant sur l'adaptation climatique et son article 11 portant sur le renforcement des capacités. Cela sous-entend que les pays doivent prendre l'engagement de réduire les effets des changements climatiques en prenant en compte toutes les couches sociales. Ils doivent surtout mettre l'accent au niveau de la prévention, de l'adaptation et de l'atténuation.

L'approche genre est transversale dans tous les domaines afin d'atteindre un développement équitable, inclusif et durable ; elle représente un outil de réduction des inégalités qui existent entre les hommes et les femmes, les filles et les garçons.

Notons qu'il y a un lien étroit entre le genre et les changements climatiques, car ces derniers constituent une thématique transversale qui affecte directement et indirectement tous les domaines de la société : ils affectent tout le monde et en tout lieu. Mais leurs effets se répercutent différemment selon les régions, les classes d'âge, les groupes de revenus et le sexe.

La Stratégie Nationale Genre et Changements Climatiques (SNGCC) est un document de planification de toutes les actions dans le domaine du genre et des changements climatiques. Elle définit la vision de la République centrafricaine sur les questions de genre en lien avec les changements climatiques, conformément aux orientations des Objectifs de développement durable (ODD).

Le pays a amorcé le processus d'élaboration de la SNGCC avec l'appui du Réseau mondial de PNA depuis 2021, avec l'élaboration du PNA préliminaire suivi de l'analyse genre et changements climatiques, ce qui nous a permis de déterminer les secteurs les plus vulnérables en termes d'adaptation et d'atténuation qui méritent des actions prioritaires à mener en matière de genre et de changements climatiques : il s'agit de l'agriculture et des ressources en eau.

Je demande à tous les acteurs de se pencher sur les activités qui sont en lien avec le genre et le climat, en mettant beaucoup plus l'accent sur les actions dans les secteurs de l'agriculture et des ressources en eau.

C'est l'occasion, pour moi, d'adresser mes sincères remerciements à tous les partenaires techniques et financiers, et particulièrement au Réseau mondial de PNA, qui n'a ménagé aucun effort pour son accompagnement rapproché dans l'élaboration du document de la Stratégie Nationale Genre et Changements Climatiques. Je remercie aussi l'ensemble des secteurs et acteurs de la société civile qui ont participé à l'élaboration de ce document riche qui reflète la diversité des idées de notre société.

Je lance un appel solennel à tous les secteurs et acteurs impliqués dans ce processus, en particulier le ministère de la Promotion du Genre et de la Protection de la Femme, de la Famille et de l'Enfant : cette Stratégie Nationale Genre et Changements Climatiques devra être un outil de planification de leurs actions, conformément à l'engagement pris par le gouvernement dans le Plan de Relèvement et de Consolidation de la Paix en Centrafrique (RCPCA) en matière de genre et de changements climatiques.



Le ministre de l'Environnement
et du Développement Durable

Thierry Kamach

Introduction

Le gouvernement de la Centrafrique s'est fermement engagé à promouvoir l'égalité des genres et l'élimination des violences contre les femmes. Cela s'est notamment concrétisé par la Politique Nationale pour la Promotion de l'Équité et de l'Égalité, adoptée en 2005, et la Constitution du 30 mars 2016 instituant la parité entre les hommes et les femmes en République centrafricaine (RCA). L'article 6 de la Constitution de la RCA stipule ainsi que « Tous les êtres Humains sont égaux devant la loi sans distinction de race, d'origine ethnique, de région, de sexe, de religion, d'appartenance politique et de position sociale ».

Afin de contribuer à la mise en œuvre de cet engagement national de parité, de respecter les directives de l'Accord de Paris stipulant que les parties doivent respecter, promouvoir et considérer l'égalité des genres lorsqu'ils mettent en œuvre des actions climatiques (Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques [CCNUCC], 2015) et de garantir de meilleurs résultats pour les politiques climatiques, la RCA a souhaité intégrer pleinement l'égalité des genres dans ses politiques nationales climatiques.

« Les actions d'adaptation aboutiront à de meilleurs résultats si elles prennent en compte l'équité, l'inclusion et l'approche fondée sur les droits » étant donné que « les vulnérabilités sont exacerbées par les inégalités et processus de marginalisation liés au genre, à l'appartenance ethnique, aux faibles revenus... »

(Résumé pour décideurs du Rapport de Synthèse du 6^{ème} rapport du GIEC - traduction de l'auteur).

Dans sa Contribution Déterminée au niveau National – version révisée (Ministère de l'Environnement et du Développement Durable [MEDD], 2021), la RCA met en avant l'importance d'assurer « un accès équitable aux opportunités économiques entre genres ». Le plan national d'adaptation (PNA) initial érige, quant à lui, la sensibilité au genre comme l'un de ses principes directeurs et propose quelques actions concrètes pour avancer l'intégration du genre dans les politiques et programmes d'adaptation dans les prochaines années (MEDD, 2022). Cependant, malgré des avancées institutionnelles, les inégalités de genre persistent et « les moyens déployés dans les programmes de promotion de la femme et les initiatives d'appui à l'intégration du genre dans les stratégies nationales et sectorielles n'ont pas toujours été à la dimension des résultats recherchés » (ONU Femmes et Programme des Nations unies pour le développement [PNUD], 2021).

Cette Stratégie Nationale Genre et Changements Climatiques (SNGCC) a été développée pour pallier cette faiblesse et contribuer à accélérer la mise en œuvre des actions d'intégration du genre dans les politiques climatiques. Elle couvre la période 2023–2030 et sera pilotée conjointement par la Coordination Nationale Climat (CNC) du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) et la Direction Générale de la Promotion du Genre du ministère

de la Promotion du Genre et de la Protection de la Femme, de la Famille et de l'Enfant (MPGPFPE). Elle a été élaborée avec le soutien du Réseau mondial de PNA.

Le développement de la SNGCC s'est appuyé sur la révision de plusieurs documents clés, en particulier la Contribution Déterminée au niveau National (MEDD, 2021), le Plan National Initial d'Adaptation aux changements climatiques de la République centrafricaine (MEDD, 2022), l'analyse genre « *Pour un Plan National d'Adaptation qui répond aux questions de genre en République centrafricaine* » (MEDD, 2022) et l'« *Analyse et stratégie genre et changements climatiques pour la mise en œuvre de la contribution déterminée au niveau national (CDN)* » (Mbayelao E., 2022). Ces publications fournissent une vue d'ensemble des contextes politique et institutionnel, une analyse des liens entre le genre et les changements climatiques pour chaque secteur ainsi que des priorités à prendre en compte pour une action climatique sensible au genre. La SNGCC fait aussi la synthèse des consultations aux niveaux national et local (Boali et Mbaiki) qui ont eu lieu avec les parties prenantes concernées pour définir la vision, les priorités, le plan d'action et le système de suivi et d'évaluation de la Stratégie Nationale Genre et Changements Climatiques de la RCA. La Stratégie Nationale Genre et Changements Climatiques de la RCA est un instrument de gestion publique qui vise à guider l'intégration des questions de genre dans les actions d'adaptation et de réduction des gaz à effet de serre du gouvernement centrafricain.

Table des matières

1.0 Contexte du Genre et des Changements Climatiques en République Centrafricaine	1
1.1 Présentation de la République centrafricaine.....	1
1.2 Réalités du lien entre inégalités de genre et changements climatiques en République centrafricaine.....	2
1.3 Principaux cadres politiques et institutionnels du genre et des changements climatiques de la République centrafricaine	4
1.4 Forces, faiblesses, opportunités et menaces liées au genre et aux changements climatiques en République centrafricaine	5
2.0 Cadre Stratégique.....	7
2.1 Approche, valeurs et principes directeurs	7
2.2 Vision.....	9
2.3 Objectifs de la Stratégie Nationale Genre et Changements Climatiques.....	9
2.4 Principaux axes stratégiques.....	10
2.5 Articulation de la stratégie genre de la Contribution Déterminée au niveau National et la Stratégie Nationale Genre et Changements Climatiques	14
3.0 Plan D'action Genre et Changements Climatiques de la République Centrafricaine 2023–2030	15
4.0 Cadre De Mise En Œuvre, Suivi-Évaluation Et Financement De La Stratégie Nationale Genre Et Changements Climatiques.....	62
4.1 Acteurs clés pour la mise en œuvre et le suivi de la Stratégie Nationale Genre et Changements Climatiques.....	62
4.2 Mécanisme de suivi, évaluation et apprentissage	63
4.3 Indicateurs globaux.....	64
4.4 Stratégies de financement	65
5.0 Conclusion	67
Références	68
Annexe 1. Définitions des Concepts Clés.....	72
Annexe 2. Cadre Normatif et Institutionnel du Genre et des Changements Climatiques en République Centrafricaine.....	73
Annexe 3. Liste Des Personnes Consultées au Cours du Développement de la Stratégie Nationale Genre et Changements Climatiques.....	81

Sigles et Acronymes

AVEC	Association Villageoise d'Épargne et de Crédit
CCNUCC	Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques
CDN	Contribution Déterminée au niveau National
CNC	Coordination Nationale Climat
EGIS	égalité des genres et inclusion sociale
GCC	genre et changements climatiques
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
MEDD	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
MPGPFFE	Ministère de la Promotion du Genre et de la Protection de la Femme, de la Famille et de l'Enfant
ODD	Objectifs de développement durable
ONG	Organisation non gouvernementale
OSC	Organisation de la société civile
PFG	point focal genre ou points focaux genre
PIB	produit intérieur brut
PNA	plan national d'adaptation
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
PTF	partenaires techniques et financiers
RCA	République centrafricaine
SNGCC	Stratégie Nationale Genre et Changements Climatiques
UMIRR	Unité Mixte d'Intervention Rapide et de la Répression des violences faites aux femmes et aux enfants
UNICEF	Fonds des Nations unies pour l'enfance
VBG	violences basées sur le genre
VSBG	violences sexuelles et basées sur le genre

1.0 Contexte du Genre et des Changements Climatiques en République Centrafricaine

1.1 Présentation de la République centrafricaine

La République centrafricaine est un pays enclavé d'Afrique centrale, située entre 2°10' et 11° de latitude nord. Le pays est respectivement limité au nord par le Tchad, à l'est par les deux Soudan, à l'ouest par le Cameroun et au sud par la République Démocratique du Congo et la République du Congo. Le climat est équatorial, chaud et humide et caractérisé par deux saisons : une saison sèche et une saison pluvieuse. La pluviométrie varie entre 800 mm au nord et 1600 mm au sud et la température moyenne annuelle oscille entre 15 °C au sud et 38 °C au nord (Gouvernement centrafricain, 2015). Le pays dispose d'atouts naturels très importants : forte pluviométrie, réseau hydrographique dense, ressources minières immenses, massif forestier important et riches terres agricoles (15 000 000 hectares de terres cultivables et 16 000 000 hectares de pâturages) (MEDD, 2022).

Cependant, la RCA demeure paradoxalement l'un des pays les plus pauvres au monde (PNA, 2021) avec un produit intérieur brut (PIB) de 2,38 milliards d'USD et un PIB par habitant de 427 USD en 2022 (Banque mondiale, s.d.a). Les revenus sont inégalement répartis au sein de la population, comme l'indique le coefficient de Gini de 56,2 en 2008 (Banque mondiale, s.d.b). D'après la Banque mondiale (2023), on estime aussi qu'environ 71 % de la population vivait en dessous du seuil de pauvreté international en 2020. Le pays présente aussi une insécurité alimentaire importante, avec environ 44 % de la population analysée classée en situation de Crise et Urgence (phase 3 de l'IPC ou plus) sur la période de septembre 2022 à mars 2023 (IPC, 2022), ainsi qu'une insuffisance des services sociaux et publics de base. La reprise économique, entamée en 2014, s'est consolidée progressivement avec un taux de croissance du PIB réel qui a atteint 5,1 % en 2016 contre 4,8 % en 2015 en raison de la relative accalmie sur le plan sécuritaire et en faveur d'une normalisation progressive mais rigide de la situation sécuritaire et politique consécutive à la fin de la période de transition (Banque africaine de développement et al., 2017).

Encadré 1 : Principales inégalités basées sur le genre en République centrafricaine

- Indice d'inégalité de genre très élevé : 0,680 en 2019, faisant de la RCA le 4^{ème} pays au monde qui présente le plus d'inégalités entre les hommes et les femmes sur 162 pays (PNUD, 2020).
- Faible représentativité des femmes dans la gouvernance politique : au gouvernement, on note seulement 14 % de femmes. L'Assemblée nationale est composée de 140 députés élus dont seulement 17 femmes (soit 12,14 %) et les femmes représentent seulement 26 % des agents de la fonction publique et 4,4 % de l'ensemble des Secrétaires généraux (MPFFPE, 2019) ;
- Faible taux de scolarisation des filles : Au niveau primaire : 44,3 % des garçons, contre 39 % de filles (MPFFPE, 2019) ; 13,4 % des femmes adultes atteignent l'enseignement secondaire contre 31,3 % pour les hommes (PNUD, 2020) ;
- Fort taux d'analphabétisme des hommes et des femmes : Selon le document de politique nationale de promotion de l'égalité et de l'équité du genre de la 2^{ème} génération 2019-2022, le taux d'analphabétisme est de 68 % chez la femme et 44,3 % chez l'homme (MPFFPE, 2019) ;
- Plus grandes difficultés d'accès à la terre, à l'épargne ou aux nouvelles technologies pour les femmes. En 2019, 20,6 % de femmes centrafricaines âgées de 15-49 ans possédaient un téléphone portable contre 36,9 % d'hommes ;
- Taux de pauvreté plus élevé chez les femmes (81 %) que chez les hommes (69 %) (MPFFPE, 2019) ;
- Part importante des femmes travaillant dans le secteur informelle (>80 %) (MPFFPE, 2019) ;
- Persistance des pesanteurs socio-culturelles et des violences basées sur le genre : Selon l'enquête MICS 2000, 45,5 % des femmes ont été battues par leur mari ou un parent, ou un membre de la communauté, 51,6 % injuriées ou empêchées d'exercer leurs droits, 32 % violées et 36 % excisées. (MPFFPE, 2019) ;
- La RCA a l'un des taux de mortalité maternelle les plus élevées au monde avec un taux de 882 pour 100 000 naissances (Banque Mondiale, 2023).

1.2 Réalités du lien entre inégalités de genre et changements climatiques en République centrafricaine

La République centrafricaine subit divers aléas climatiques qui touchent plusieurs secteurs d'activité et impactent le travail et la vie de certains groupes, les rendant beaucoup plus vulnérables. Les conséquences de cette vulnérabilité est l'exacerbation de certains problèmes liés déjà à leur statut. Malheureusement, les prévisions montrent une accentuation des problèmes climatiques. Ce tableau présente la cartographie des effets climatiques en RCA.

Figure 1. Tableau représentant les principaux aléas climatiques, secteurs affectés, populations vulnérables et principales conséquences des changements climatiques en RCA

<p>PRINCIPAUX ALÉAS CLIMATIQUES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mauvaise répartition pluviométrique • Sècheresse • Inondations • Érosion hydrique et éolienne • Températures extrêmes • Vents forts • Décalage des saisons • Feux de brousse • Affaissements des sols 	<p>SECTEURS LES PLUS AFFECTÉS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Agriculture (culture et élevage, y compris transhumance) • Eau et assainissement • Foresterie • Énergie • Santé • Éducation • Transport • Infrastructures et habitat
<p>POPULATIONS LES PLUS VULNÉRABLES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Femmes • Jeunes • Personnes déplacées • Personnes en situation de handicap • Peuples autochtones / minorités (Mbororos, Pygmées Aka et albinos) • Personnes du troisième âge 	<p>PRINCIPALES CONSÉQUENCES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Déplacements de population • Aggravation de la pauvreté
<p>PRÉVISIONS CLIMATIQUES D'ICI 2050</p> <ul style="list-style-type: none"> • Augmentation des températures comprises entre +1,31 °C et 2,11 °C • Légère augmentation des précipitations totales annuelles 	

Source : CDN révisée (MEDD, 2021). <https://unfccc.int/sites/default/files/NDC/2022-06/CDN%20Revis%C3%A9e%20RCA.pdf>

Comme montré dans la figure 1, les femmes font partie des populations les plus vulnérables, mais les liens entre changements climatiques et égalité des genres ne se limitent pas à ce point. Selon les études faites par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), ONU Femmes et d'autres structures de l'ONU portant sur les changements climatiques, il est important de noter les liens suivants :

- Les impacts des changements climatiques accentuent les inégalités de genre déjà existantes.
- Les inégalités de genre limitent et réduisent la capacité de réponse face aux effets des changements climatiques.
- Les femmes ne sont pas seulement des victimes des changements climatiques mais sont aussi des agents actifs des changements qui possèdent des connaissances clés pour la mise en œuvre de solutions d'adaptation et d'atténuation durables, équitables et inclusives.
- Comprendre les risques et les impacts différenciés des changements climatiques chez les femmes et les hommes est fondamental pour réussir un développement durable faible en carbone et résilient au climat.

-
- Les femmes vivant dans les zones rurales sont plus exposées aux effets des changements climatiques du fait de leurs activités directement en lien avec la nature.
 - Les jeunes, les personnes en situation de handicap, les peuples autochtones et les personnes du troisième âge sont généralement plus pauvres et présentent aussi des vulnérabilités liées aux effets des changements climatiques ainsi que des capacités spécifiques qui doivent être prises en compte.

1.3 Principaux cadres politiques et institutionnels du genre et des changements climatiques de la République centrafricaine

Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD)

Le MEDD est la structure étatique en charge des questions de changements climatiques. Après la ratification de l'Accord de Paris, la République centrafricaine a décidé de mettre en place une Coordination Nationale Climat (CNC) sous tutelle du ministère de l'Environnement et du Développement Durable (décret n° 17.042 du 25 janvier 2017). La CNC a pour but d'élaborer et d'orienter la stratégie de la politique nationale en matière des changements climatiques et est responsable des deux processus majeurs que sont la CDN et le PNA. La planification de l'adaptation se fait à travers la Direction en charge de l'adaptation aux changements climatiques, l'une des structures spécialisées de la CNC.

La RCA a publié sa CDN révisée et son PNA initial en juin 2022 et février 2022 respectivement, et ces deux documents ont été soumis à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Afin d'intégrer au mieux les questions de genre dans ces deux processus, la CNC, avec l'appui de ses partenaires, s'est engagée dans plusieurs processus liés au genre : une analyse genre sur son processus PNA « Pour un processus de Plan National d'Adaptation qui répond aux questions genre en République centrafricaine » publiée en avril 2022, et une « Analyse et stratégie genre et changements climatiques pour la mise en œuvre de la CDN » finalisée en octobre 2022. Ces deux documents forment une base solide qui a permis de développer cette Stratégie Nationale Genre et Changements Climatiques. La stratégie proposée permet ainsi de consolider et d'articuler l'ensemble des priorités, recommandations et actions liées au genre et aux changements climatiques qui ont été incluses dans ces différents documents. Elle fait également ressortir avec plus de clarté les actions prioritaires à mettre en œuvre au vu des besoins prioritaires mais aussi des capacités limitées et des contraintes des différentes parties prenantes.

Ministère de la Promotion du Genre et de la Protection de la Femme, de la Famille et de l'Enfant (MPGPFFE)

Le MPGPFFE est la première structure en charge des questions de genre. La RCA a développé une politique de genre significative à travers l'existence d'un cadre institutionnel, politique et stratégique assez important. (i) La première composante est la Constitution centrafricaine de 2016 qui garantit dans son article 6 des droits égaux à l'homme et à la femme. (ii) La même année (2016) la loi n° 16.004 du 24 novembre 2016 a institué la parité entre les hommes et les femmes en RCA. En son article 1, il est stipulé que « la présente loi institue la parité entre les hommes et les femmes dans les emplois publics, parapublics et privés, ainsi que les instances de prise de décisions en République centrafricaine ». Aussi, dans l'article 7 de ladite loi, il est stipulé

que « un quota minimum de 35 % de femmes est requis sur la base de leurs compétences dans les instances de prise de décisions à caractères nominatif et électif, tant dans les structures étatiques que privées » (Gouvernement centrafricain, 2016). Elle fixe le quota à 35 % de femmes au Parlement pendant la période de transition jusqu'en 2026, puis de 50 % après cette date.

(iii) Le changement de l'appellation du ministère de la Femme en ministère de la Promotion du Genre et de la Protection de la Femme, de la Famille et de l'Enfant (MPGPFFE) par le décret n° 21.146 du 23 juin 2021 présente un engagement fort pour les questions de genre en RCA. En son sein se trouve la Direction Générale de la Promotion du Genre en charge des questions de genre en RCA. Cette Direction Générale a pour mission l'élaboration, la mise en œuvre, l'animation, la coordination et l'évaluation des programmes et projets relatifs à la promotion du genre et à la protection de la femme. L'une des actions menées est l'installation de points focaux genre (PFG) dans les ministères.

1.4 Forces, faiblesses, opportunités et menaces liées au genre et aux changements climatiques en République centrafricaine

FORCES

- Prise en compte des questions d'égalité des genres et des questions de l'environnement dans la Constitution centrafricaine.
- Existence d'un cadre normatif et institutionnel propice aux questions de genre et celles de changements climatiques.
- Traitement de la question du genre et des changements climatiques ensemble dans la Stratégie de Développement Rural, de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire (SDRASA).
- Existence d'expertise en genre.
- Existence d'expertise en changements climatiques.
- Existence d'un point focal genre et changements climatiques.
- Existence de la Coordination Nationale Climat.
- Existence d'associations dans les domaines agricole, hydraulique, sanitaire, des handicapés, des jeunes, des femmes.

FAIBLESSES

- Absence d'une définition claire de l'approche genre de la RCA.
- Manque d'études des impacts différenciés des changements climatiques sur les hommes et les femmes et insuffisance de données désagrégées par sexe en genre et changements climatiques.
- Absence de lois sur l'approche genre et changements climatiques.
- Absence d'actions communes sur la question du genre et des changements climatiques.
- Insuffisance d'experts en genre et changements climatiques.
- Faible prise en compte du financement climatique.
- Exclusion des femmes, des jeunes et des groupes vulnérables des questions climatiques.

OPPORTUNITÉS

- Intérêt et disponibilité des partenaires techniques et financiers pour un accompagnement sur la thématique « genre et changements climatiques ».
- Très fort soutien des structures nationales et internationales.
- Appartenance au Réseau mondial de PNA.

MENACES

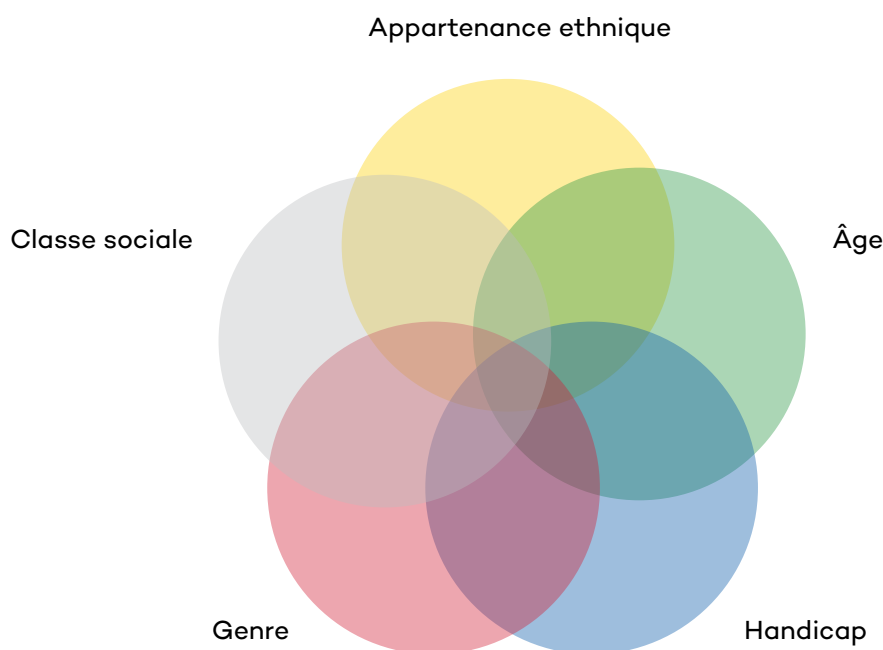
- Assimilation du genre à la femme.
- Faible collaboration institutionnelle du Ministère de la Femme et de celui de l'Environnement.
- Pesanteurs socioculturelles.
- Inapplicabilité effective des lois.
- Instabilité politico-militaire du pays.
- Faible cohérence sociale.
- Insuffisance de moyens financiers.

2.0 Cadre Stratégique

2.1 Approche, valeurs et principes directeurs

Afin de prendre en compte l'ensemble des facteurs de discrimination, la SNGCC promeut une approche qui lie les questions de genre et d'inclusion sociale. En effet, les vulnérabilités aux changements climatiques ainsi que le niveau de capacités d'adaptation et l'accès aux solutions d'atténuation et d'adaptation sont exacerbés par les inégalités et processus de marginalisation liés au genre, mais aussi d'autres facteurs comme le niveau de pauvreté, l'âge, l'appartenance ethnique, le handicap ou la religion (GIEC, 2022 ; Debashish Sarker Dev & Jaime A. Manalo IV, 2023). L'approche genre et inclusion sociale permettra à la fois de réduire les inégalités entre les hommes et les femmes et de prendre en compte les différences à l'intérieur de ces groupes en reconnaissant que certaines personnes peuvent subir plusieurs formes de discrimination simultanément et que les femmes ou les hommes ne forment pas un groupe homogène.

Figure 2. Exemple de facteurs de discrimination pouvant se cumuler et influencer sur le niveau de vulnérabilité, de capacité d'adaptation et d'accès aux solutions et d'adaptation



Source : Auteurs.

Les valeurs sur lesquelles repose la Stratégie Nationale Genre et Changements Climatiques tirent leur source de la devise nationale de la RCA.

- **Union** : Une synergie d'actions de tous les acteurs hommes, femmes, jeunes (filles et garçons), personnes âgées, personnes en situation de handicap, lettrées ou analphabètes, associations, organisations non gouvernementales (ONG) et institutions.
- **Travail** : Un travail acharné et sans relâche afin d'atteindre les objectifs fixés.
- **Dignité** : Respect mérité par chacun sans tenir compte de son sexe, de son âge ou de sa situation sociale.
- **Engagement** : Les hommes et les femmes sont à la fois acteurs et actrices de la lutte contre les changements climatiques et victimes des effets de ces mêmes changements climatiques. Chacun devra alors prendre un engagement personnel de réparer les dégâts et de restaurer les zones détruites.
- **Résilience** : Développer sa capacité de résistance aux effets des changements climatiques par la création de stratégies et moyens nouveaux.
- **Respect de l'environnement** : Un comportement responsable vis-à-vis de son environnement naturel et construit.
- **Sécurité** : L'instabilité sécuritaire du pays accentue les inégalités de genre et exacerbe la vulnérabilité climatique. Veiller à un environnement sécurisé afin de permettre la mise en œuvre des actions d'atténuation et d'adaptation et réduire les impacts négatifs des changements climatiques.

Les principes fondateurs sur lesquels s'adosse la Stratégie Nationale Genre et Changements Climatiques sont les suivants :

- **Principe de durabilité** : La génération présente doit veiller à protéger et léguer aux générations futures un patrimoine naturel riche et suffisant.
- **Principe d'égalité** : Accorder les mêmes chances, les mêmes opportunités et les mêmes droits aux hommes et aux femmes, surtout les plus vulnérables, dans les stratégies d'adaptation et d'atténuation climatiques.
- **Principe d'équité** : Dans l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques, la justice sociale exige la prise en compte des besoins des hommes et des femmes, des jeunes, des personnes en situation de handicap, des peuples autochtones et des personnes du troisième âge afin que personne ne soit mis de côté. Cela nécessite de prioriser le groupe qui a le plus de besoins afin de réduire les écarts des inégalités.
- **Principe d'inclusion sociale** : Il ne faut oublier personne au niveau des acteurs et des cibles pour les actions.
- **Principe de non-discrimination** : Permettre à tous les individus de pouvoir accéder, de manière équitable et égale, aux opportunités en relation avec les changements climatiques.
- **Principe de bonne gestion financière** : Le financement climatique dans la perspective du genre est encore très insuffisant. Une bonne gestion des fonds pourra aboutir à une augmentation du financement.

2.2 Vision

La vision nationale de la RCA sur les changements climatiques est qu'« à l'horizon 2030, la République centrafricaine s'insère dans une dynamique de développement socioéconomique soutenu, équitable et durable, car intégrant les défis des changements climatiques dans l'ensemble des secteurs sociaux et productifs, ce qui permettra une amélioration du bien-être général de sa population » (MEDD, 2021). En lien avec cette vision, la CDN révisée a proposée deux visions, l'une en matière d'atténuation et l'autre en adaptation. La vision de la RCA en matière d'atténuation est « la promotion d'un développement à faible émission de carbone, par la réduction d'ici 2030 des émissions de 10 % à 25 % par rapport au scénario tendanciel ». En matière d'adaptation la vision est « d'améliorer d'ici 2030 la résilience des communautés et des écosystèmes dans les secteurs socioéconomiques les plus vulnérables aux effets néfastes des changements climatiques ». La vision de la stratégie genre de la CDN est la suivante : « D'ici 2030, la mise en œuvre de la CDN révisée de la RCA adopte une approche de l'inclusion sociale en intégrant les questions liées au genre » (Mbayelao E., 2022).

Sur la base de ces visions et des discussions additionnelles avec l'ensemble des parties prenantes, la vision de la SNGCC est la suivante :

D'ici à 2030, l'approche genre et inclusion sociale est institutionnalisée dans l'ensemble des politiques, programmes et projets d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques en République centrafricaine afin d'atteindre des résultats durables, équitables et inclusifs.

2.3 Objectifs de la Stratégie Nationale Genre et Changements Climatiques

L'objectif principal de la SNGCC-RCA est de **promouvoir, de manière efficace et effective, la prise en compte de l'approche genre et inclusion sociale dans toute action climatique de la RCA par l'implication des hommes, des femmes et des groupes vulnérables et par la réduction de toutes sortes d'inégalités dans leurs rapports et activités au niveau de l'adaptation et de l'atténuation, et ce, de manière durable.**

Les objectifs spécifiques de la mise en œuvre de la SNGCC sont :

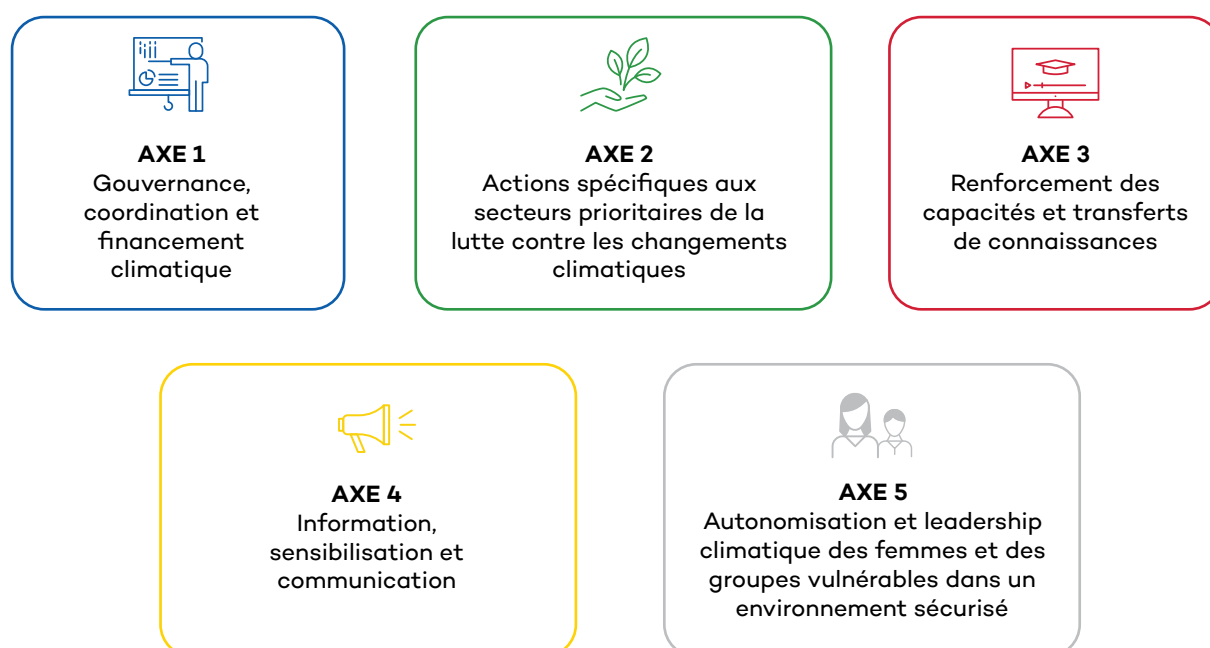
1. Renforcer le cadre institutionnel et mobiliser les financements permettant de prendre en compte le genre et l'inclusion sociale dans toute action climatique.
2. Intégrer l'approche de l'égalité des genres et de l'inclusion sociale (EGIS) dans la conception, la mise en œuvre et le suivi, évaluation et apprentissage des programmes et projets d'adaptation et d'atténuation des secteurs prioritaires.
3. Renforcer les capacités des diverses parties prenantes sur les approches pour l'atténuation et l'adaptation qui répondent aux questions de genre et d'inclusion sociale.
4. Améliorer la connaissance et la compréhension des liens entre le genre et les changements climatiques de l'ensemble des parties prenantes afin de leur faire prendre

conscience des impacts des changements climatiques et des capacités différenciés, mais aussi de l'importance de la prise en compte du genre et du leadership des femmes et des personnes vulnérables dans l'ensemble des politiques, stratégies et programmes d'atténuation et d'adaptation.

5. Soutenir l'autonomisation et le leadership des femmes, des jeunes filles, des populations autochtones et des autres groupes vulnérables dans la lutte contre les changements climatiques.

2.4 Principaux axes stratégiques

Figure 3. Axes stratégiques de la SNGCC de la RCA



Source : Auteurs.

Axe stratégique 1 : Gouvernance, coordination et financement climatique

La gouvernance englobe « l'éventail des moyens requis pour définir, gérer et mettre en œuvre des mesures et politiques ainsi que pour en suivre l'application » (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat [GIEC], 2018). Afin d'avoir des politiques climatiques (CDN, PNA) qui répondent aux questions de genre et d'inclusion sociale, il est donc important de promouvoir une forme de gouvernance plus coopérative dans laquelle les institutions publiques et non publiques, ainsi que les acteurs publics et privés, participent et coopèrent dans la formulation et la mise en œuvre des politiques publiques.

La thématique du genre et de l'inclusion sociale en lien avec les changements climatiques étant assez récente en RCA, il est donc nécessaire de créer plus de synergies entre les structures et acteurs travaillant sur ces deux thématiques et de renforcer et outiller les points focaux genre sur ces questions pour qu'ils puissent jouer pleinement leur rôle. Aussi faut-il noter qu'il n'existe pas de lois portant sur le genre et les changements climatiques.

Objectif 1 : Renforcer le cadre institutionnel et mobiliser les financements permettant de prendre en compte le genre et l'inclusion sociale dans toute action climatique.

Objectifs spécifiques :

- OS 1.1 - Renforcer la coordination entre les acteurs travaillant dans le domaine du genre et de celui des changements climatiques et en particulier le ministère de la Promotion du Genre et de la Protection de la Femme, de la Famille et de l'Enfant et le ministère de l'Environnement et du Développement Durable.
- OS 1.2 - Veiller à la prise en compte du genre dans les réformes politiques et législatives en lien avec les changements climatiques et vice versa.
- OS 1.3 - Augmenter la part des financements pour l'adaptation et l'atténuation qui prennent en compte le genre et l'inclusion sociale.
- OS 1.4 - Améliorer le système de suivi, évaluation et apprentissage des politiques climatiques pour qu'il réponde aux questions de genre.

Axe stratégique 2 : Actions spécifiques aux secteurs prioritaires de la lutte contre les changements climatiques

L'adaptation et l'atténuation sont les deux piliers des solutions aux problèmes liés aux changements climatiques. S'assurer que toutes les options d'adaptation et d'atténuation financées dans le pays répondent aux questions de genre contribuera à renforcer la résilience de l'ensemble de la population.

Objectif 2 : Intégrer l'approche EGIS dans la conception, la mise en œuvre et le suivi, évaluation et apprentissage des programmes et projets d'adaptation et d'atténuation **des secteurs prioritaires.**

La CDN et le PNA font apparaître plusieurs secteurs prioritaires pour la réduction des émissions et l'adaptation :

- Énergie (atténuation et adaptation)
- Agriculture, élevage, foresterie et autres affectations des terres (atténuation et adaptation)
- Déchets (atténuation)
- Procédés industriels et utilisation des produits (atténuation)
- Ressources en eau (adaptation)
- Aménagement du territoire (adaptation)
- Habitats et infrastructures (adaptation)
- Santé publique (adaptation)

Les consultations nationales et locales ont fait ressortir en particulier l'importance des domaines suivants en lien avec les inégalités de genre et d'inclusion sociale : l'agriculture et l'élevage, les ressources en eau, l'éducation et les ressources naturelles. Ces domaines nécessitent des actions plus accentuées.

Les consultations nationales et locales ont fait ressortir en particulier l'importance des domaines suivants en lien avec les inégalités de genre et d'inclusion sociale : l'agriculture et l'élevage, les

ressources en eau, l'éducation et les ressources naturelles. Ces domaines nécessitent des actions plus accentuées.

Axe stratégique 3 : Renforcement des capacités et transferts de connaissances

L'intégration de l'approche genre dans les actions climatiques nécessite un personnel qualifié et capable de comprendre les impacts et les potentialités différenciés des hommes et des femmes pour développer et mettre en œuvre des projets. La réponse aux changements climatiques devrait contribuer à la réduction des inégalités de genre, promouvoir l'égalité dans les rapports hommes-femmes et répondre aux besoins des personnes vulnérables. Il est donc important de construire des connaissances pour mieux aborder ces thématiques dans les secteurs prioritaires des changements climatiques en RCA. Cependant, lors de l'atelier de consultation, les différents acteurs ont relevé une insuffisance de connaissances sur le lien entre le genre et les changements climatiques et sur les mécanismes d'adaptation et d'atténuation qui répondent aux questions de genre et d'inclusion sociale. Aussi, sur le plan institutionnel, la RCA ne dispose pas d'un vivier d'experts en genre et changements climatiques. Cette faiblesse constitue un frein à l'intégration de cette approche dans les programmes et projets climatiques et contribue alors à accentuer les inégalités de genre en RCA. Une formation des institutions sur le genre, les changements climatiques et le lien entre les deux permettra au pays d'avoir une maîtrise de cet outil pour une lutte plus inclusive et durable contre les changements climatiques dans les différents domaines et secteurs d'activité. Ainsi, le vivier d'experts pourrait accompagner les hommes et les femmes par des formations pratiques selon les besoins de leurs secteurs d'activité.

Objectif 3 : Renforcer les capacités des diverses parties prenantes sur les approches pour l'atténuation et l'adaptation qui répondent aux questions de genre et d'inclusion sociale.

Objectifs spécifiques :

- OS 3.1 – Identifier et évaluer les besoins de formation des acteurs institutionnels et de la société civile sur le genre, l'inclusion sociale et les changements climatiques et développer les contenus des formations associées.
- OS 3.2 - Améliorer les connaissances en genre et en inclusion sociale des parties prenantes impliquées dans la lutte contre les changements climatiques.
- OS 3.3 - Disposer d'un vivier d'expert.e.s en EGIS et changements climatiques capables de soutenir l'intégration de l'approche EGIS dans les programmes, projets et politiques climatiques.
- OS 3.4 - Développer des outils spécifiques pour l'intégration du genre et de l'inclusion sociale dans la CDN et le PNA.

Axe stratégique 4 : Information, sensibilisation et communication

La méconnaissance des effets climatiques sur les activités des populations rurales et des stratégies d'adaptation et d'atténuation sont deux grands problèmes relevés lors des consultations. Aussi, l'approche genre n'est pas très bien perçue par les acteurs. Une différence et confusion entre l'approche genre et développement et l'approche genre et inclusion sociale rend difficile l'orientation du genre dans les questions climatiques. Certains se limitent aux femmes

et aux hommes uniquement alors que d'autres intègrent les personnes en situation de handicap, les jeunes, les personnes âgées et les peuples autochtones. Une autre difficulté capitale est la compréhension et la méconnaissance du lien entre le genre et les changements climatiques, tant au niveau de l'adaptation que de l'atténuation.

Cet axe stratégique permettra de donner les informations nécessaires pour une compréhension simple, claire et adaptée aux contextes ruraux et urbains, aux hommes et femmes, afin qu'ils s'approprient les concepts de genre, de changements climatiques, d'adaptation et d'atténuation et le lien entre le genre et les changements climatiques. Quant à la sensibilisation, elle s'adressera d'abord aux institutions puis aux populations, surtout celles en milieu rural. La communication permettra de vulgariser toutes les connaissances sur la thématique dans tous les milieux.

Objectif 4 : Améliorer la connaissance et la compréhension des liens entre le genre et les changements climatiques de l'ensemble des parties prenantes afin de leur faire prendre conscience des impacts des changements climatiques et des capacités différenciés, mais aussi de l'importance de la prise en compte du genre et du leadership des femmes et des personnes vulnérables dans l'ensemble des politiques, stratégies et programmes d'atténuation et d'adaptation.

Objectifs spécifiques :

- OS 4.1 - Communiquer, sensibiliser et informer les populations sur les questions de genre, d'inclusion sociale et de changements climatiques [impacts des changements climatiques sur les hommes, les femmes et les autres groupes vulnérables, et stratégies et actions d'adaptation et d'atténuation aux changements climatiques sensibles au genre].
- OS 4.2 - Favoriser la connaissance de SNGCC par les acteurs étatiques aux niveaux national et local et leurs rôles dans la mise en œuvre du plan d'action.
- OS 4.3. - Augmenter le corpus de savoirs et connaissances sur les pratiques ancestrales et locales, les vulnérabilités et les pratiques d'adaptation sensibles au genre.

Axe stratégique 5 : Autonomisation et leadership climatique des femmes et des groupes vulnérables dans un environnement sécurisé

La Centrafrique s'est engagée sur le plan politique à répondre à la question de l'égalité des genres. Malgré les efforts consentis, les femmes continuent d'être moins représentées dans les domaines de prise de décisions, et surtout dans les domaines d'action des changements climatiques (MPGPFFE et. al, 2021). Il est important de les rendre visibles et de leur permettre d'exercer leur leadership dans leurs secteurs d'activité afin qu'elles puissent contribuer à l'atténuation et s'adapter aux impacts des changements climatiques.

L'autonomisation des femmes se présente comme un processus par lequel elles acquerront un plus grand contrôle sur leur vie et les circonstances qui les entourent et qui les touchent. Améliorer leur confiance en soi, leur présence, leur avis et leur participation dans la prise de décisions dans les actions climatiques est crucial pour garantir non seulement leurs droits et l'égalité des genres mais aussi l'efficacité des politiques climatiques (PNUD, 2023).

Bien qu'elles puissent être des agents de changements sociaux et culturels, les femmes demeurent généralement les plus vulnérables aux effets des changements climatiques du fait de plusieurs facteurs tels que la pauvreté, les pesanteurs socioculturelles, l'analphabétisme, l'accès limité à la

terre ou les violences basées sur le genre. Ces facteurs influent sur leurs activités, surtout dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage et de la gestion de l'eau.

Aussi, les groupes vulnérables de manière spécifique sont fortement touchés par les mêmes problèmes. Il convient donc, par souci d'équité, de se pencher spécifiquement sur les besoins des femmes et de ceux des groupes vulnérables par des actions précises leur permettant d'avoir les capacités financières, matérielles et intellectuelles pour faire face à la crise climatique. Cette stratégie se fondera sur une autonomisation réelle des femmes et des groupes vulnérables, tout ceci dans un environnement sécurisé.

Objectif 5: Soutenir l'autonomisation et le leadership des femmes, des jeunes filles, des populations autochtones et des autres groupes vulnérables dans la lutte contre les changements climatiques.

Objectifs spécifiques :

- OS 5.1 - Améliorer et renforcer la participation des jeunes, des femmes et des populations autochtones aux instances de prise de décision en lien avec les changements climatiques.
- OS 5.2 - Renforcer les compétences et connaissances (alphabétisation fonctionnelle, droits et opportunités existantes, stratégies d'adaptation...) des femmes, des jeunes filles, des populations autochtones et des autres personnes issues de groupes vulnérables et/ou discriminés.
- OS 5.3 - Augmenter les moyens financiers et matériels accordés aux femmes et aux groupes vulnérables pour leur permettre de se prendre en charge et de participer à la lutte contre les changements climatiques.
- OS 5.4 - Sensibiliser les décideurs, leaders religieux et acteurs communautaires aux changements d'attitudes et de comportements en genre et changements climatiques afin qu'ils soient acteurs de changements dans leurs sphères d'influence.

2.5 Articulation de la stratégie genre de la Contribution Déterminée au niveau National et la Stratégie Nationale Genre et Changements Climatiques

La stratégie genre et changements climatiques pour la mise en œuvre de la Contribution Déterminée au niveau National (CDN) est un document élaboré par le PNUD. Ce document présente les résultats d'une analyse approfondie du genre et de sa prise en compte dans les politiques et programmes en matière de changements climatiques (MBAYELAO E., 2022b). Il facilitera la prise en compte du genre dans la rédaction de la future CDN de la RCA, mais, concernant la question du genre et des changements climatiques, il donne beaucoup plus d'informations sur l'atténuation que sur l'adaptation.

La SNGCC de la RCA, quant à elle, prend en compte à la fois l'adaptation et l'atténuation dans une perspective de genre et d'inclusion sociale.

3.0 Plan D'action Genre et Changements Climatiques de la République Centrafricaine 2023-2030

Toutes les activités à mener dans ce plan d'action prendront en compte les différents domaines prioritaires.



Objectifs	Activités	Indicateurs	Sources de vérification	Années d'exécution				Responsables	Acteurs impliqués	Source des activités proposées
				1	2	3	4			

AXE STRATÉGIQUE 1 : Gouvernance, coordination et financement climatique

Objectif général : Renforcer le cadre institutionnel et mobiliser les financements permettant de prendre en compte le genre et l'inclusion sociale dans toute action climatique

OS 1.1 - Renforcer la coordination entre les acteurs travaillant dans le domaine du genre et de celui des changements climatiques	Mettre en place des points focaux genre et changements climatiques dans chaque ministère.	Nombre de points focaux installés.	Rapport de mise en place des points focaux.	✓				MEDD/CNC MPGPFFE	Tous les ministères techniques	Stratégie genre CDN
	Faire un audit EGIS et climat des ministères techniques prioritaires.	Nombre de ministères audités.	Rapport d'audit.			✓		MEDD/CNC MPGPFFE	Ministères consultés	
	Mettre en place un comité stratégique chargé du genre et des changements climatiques (GCC).	Existence du comité stratégique GCC.	<ul style="list-style-type: none"> Liste des membres Rapport de 1^{ère} réunion 	✓				MEDD/CNC MPGPFFE	Direction du genre du MPGPFFE	

Objectifs	Activités	Indicateurs	Sources de vérification	Années d'exécution				Responsables	Acteurs impliqués	Source des activités proposées
				1	2	3	4			
	Créer un réseau multi-acteurs et multisectoriel sur le genre, l'inclusion sociale et les changements climatiques incluant les acteurs institutionnels dont les points focaux genre et les acteurs de la société civile, en particulier des associations féminines, des peuples autochtones ou travaillant plus largement sur les questions d'EGIS.	Existence du réseau genre et changements climatiques ayant des objectifs et un plan d'action annuel clairs.	<ul style="list-style-type: none"> Liste des membres Rapport de 1^{ère} réunion 		✓			MEDD/CNC MPGPFFE	Points focaux genre (PFG) des ministères sectoriels ; Responsables des partenaires techniques et financiers (PTF), organisations de la société civile (OSC), Recherche, secteur privé genre et climat	Stratégie genre CDN / PNA qui répond aux questions de genre
	Faire une réunion annuelle du réseau où chaque membre présentera son bilan en matière de genre et de changements climatiques.	Nombre de bilans annuels présentés.	Rapport du bilan annuel de la plateforme.	✓				MEDD/CNC PFG	PFG des min. sectoriels ; Resp. des PTF, OSC, Recherche, sect. privé genre et climat	

Objectifs	Activités	Indicateurs	Sources de vérification	Années d'exécution				Responsables	Acteurs impliqués	Source des activités proposées
				1	2	3	4			
	Mobiliser des partenaires.	Nombre de partenaires mobilisés.	Plan de mobilisation des parties prenantes.	✓				MEDD/CNC	PFG des min. sectoriels ; Resp. des PTF, OSC, Recherche, sect. privé genre et climat	Stratégie genre CDN
	Signer un mémorandum d'entente (MoU) entre le ministère de la Promotion du Genre et de la Protection de la Femme, de la Famille et de l'Enfant et le ministère de l'Environnement et du Développement Durable.	MoU signé.	Rapport de la cérémonie de signature.	✓				MEDD/CNC MPGPFFE	Ministère en charge du Plan et celui du budget	
	Créer des partenariats stratégiques avec les institutions locales et internationales expérimentées dans les pratiques liées au genre et aux changements climatiques.	Nombre de partenariats (1 ou 2 globaux et 1 min. par secteur prioritaire).	Procès-verbal de MoU signé entre les partenaires.		✓			MEDD/CNC MPGPFFE PFG ministères sectoriels	PFG des min. sectoriels Resp. des PTF, OSC, Recherche, sect. privé genre et climat	

Objectifs	Activités	Indicateurs	Sources de vérification	Années d'exécution				Responsables	Acteurs impliqués	Source des activités proposées
				1	2	3	4			
OS 1.2 - Veiller à la prise en compte du genre dans les réformes politiques et législatives en lien avec les changements climatiques et vice versa	Faire des plaidoyers pour des réformes du cadre législatif et réglementaire pour l'intégration du genre. Parmi les moyens qui seront utilisés, citons l'évaluation du niveau d'intégration du genre dans les politiques sectorielles et l'élaboration de notes de position avec des propositions concrètes d'amélioration à adresser aux décideurs sur les processus de réforme en cours.	Nombre d'actions de plaidoyer menées.	Rapports, notes de position,...		✓	✓		MEDD/CNC MPGPFFE	Assemblée nationale	Stratégie genre CDN
	Promouvoir le cadre légal et législatif en matière d'égalité des genres dans les secteurs prioritaires.	Disponibilité d'un plan de promotion du genre. Nombre d'actions de promotion menées.	Plan de promotion. Rapports d'activité ou matériels de communication.	✓	✓			MEDD/CNC	MPGPFFE	Stratégie genre CDN
	Élaborer des lignes directrices pour intégrer l'adaptation et l'atténuation climatiques et le genre dans la planification et la budgétisation nationales et sectorielles ainsi qu'aux niveaux régional et local.	Existence d'un budget sensible au GCC.	Documents de planification.	✓	✓	✓	✓	MEDD/CNC MPGPFFE Min. des finances et du budget	Ministère en charge du budget.	

Objectifs	Activités	Indicateurs	Sources de vérification	Années d'exécution				Responsables	Acteurs impliqués	Source des activités proposées
				1	2	3	4			
	Réaliser un dialogue national qui garantit que les futurs politiques, plans et stratégies des actions climatiques aborderont le même langage et l'approche genre.	Documentation sur le dialogue national.	Rapport d'activité.			✓		MEDD/CNC MPGPFFE	Réseau EGIS et climat	
OS1.3 - Augmenter la part des financements pour l'adaptation et l'atténuation qui prennent en compte le genre et l'inclusion sociale	Développer des partenariats public-privé pour soutenir la planification et les actions d'atténuation et d'adaptation aux niveaux sectoriel, régional et municipal qui répondent aux questions d'égalité des genres et d'inclusion sociale.	Nombre de partenariats public-privé signés.	Accords de partenariat.		✓	✓	✓	MEDD/CNC PFG	Secteur privé, min. de l'Administration du territoire	
	Inclure le genre et l'inclusion sociale dans la stratégie de mobilisation de fonds qui doit être développée dans le cadre du processus de PNA et la CDN.	Stratégie de mobilisation de fonds du PNA qui répond aux questions d'EGIS.	Rapport présentant la stratégie.			✓	✓	MEDD/CNC MPGPFFE	Ministère en charge du budget et celui des affaires sociales	

Objectifs	Activités	Indicateurs	Sources de vérification	Années d'exécution				Responsables	Acteurs impliqués	Source des activités proposées
				1	2	3	4			
	Mettre en place un système de suivi qui permet d'identifier le nombre et le pourcentage d'initiatives climatiques qui répondent aux questions de genre et d'inclusion sociale ainsi que les montants associés.	Système de suivi développé et utilisé.	Données disponibles.			✓	✓	MEDD/CNC	Ministère des finances et du budget	
	Renforcer les capacités des organisations nationales de femmes à accéder aux financements climatiques.	Nombre (et montant) de projets climatiques à destination des organisations nationales de femmes.	Données de financement climatique.				✓	MEDD/CNC	MPGPFFE	
OS 1.4 - Améliorer le système de suivi, évaluation et apprentissage des politiques climatiques pour qu'il réponde aux questions de genre	Inclure l'approche genre dans le système de suivi-évaluation qui sera développé dans le cadre du PNA.	Système de suivi-évaluation inclus dans le cadre du PNA.	Plan de suivi-évaluation du PNA. Rapport de suivi et/ou d'évaluation du PNA.				✓	MEDD/CNC MPGPFFE	MPGPFFE	PNA qui répond aux questions de genre
	Élaborer et diffuser un annuaire statistique incluant les données sur le genre et les changements climatiques.	Annuaire statistique de données GCC disponible.	Rapport d'activité et Annuaire statistique.				✓	MEDD/CNC MPGPFFE	Réseau multi-acteurs EGIS/climat	

Objectifs	Activités	Indicateurs	Sources de vérification	Années d'exécution				Responsables	Acteurs impliqués	Source des activités proposées
				1	2	3	4			

AXE STRATÉGIQUE 2 : Actions spécifiques aux secteurs prioritaires de la lutte contre les changements climatiques

Objectif général : Intégrer l'approche EGIS dans la conception, la mise en œuvre et le suivi, évaluation et apprentissage des programmes et projets d'adaptation et d'atténuation des secteurs prioritaires

Agriculture Promouvoir une agriculture adaptée aux changements climatiques qui prend en compte les activités agricoles de chaque groupe social.	Développer un système d'alerte précoce sensible au genre, c'est-à-dire qui prend en compte les savoirs locaux et répond aux besoins de tous et toutes, et dont les messages sont compréhensibles et utiles pour tous et toutes.	% de femmes et d'hommes ayant accès au système d'alerte ; % de femmes et d'hommes se servant du système et le trouvant utile.	Rapports d'activité.	✓	✓	✓	✓	MEDD/CNC Ministère en charge de l'Agriculture	Les chefs traditionnels et religieux	
	Améliorer l'encadrement technique des producteurs agricoles, notamment les femmes, sur la production, la transformation, la conservation et la commercialisation en lien avec les changements climatiques.	% de femmes et d'hommes recevant un soutien des services de vulgarisation agricole et le trouvant de qualité.	Rapport de mission d'encadrement.	✓	✓	✓	✓	MEDD/CNC Ministère en charge de l'Agriculture	Ministère en charge du commerce	

Objectifs	Activités	Indicateurs	Sources de vérification	Années d'exécution				Responsables	Acteurs impliqués	Source des activités proposées
				1	2	3	4			
	Faciliter l'accès équitable des femmes aux services techniques et financiers, à l'information, à l'innovation ainsi qu'aux marchés pour les produits agricoles en lien avec les changements climatiques.	% de femmes et d'hommes ayant accès aux services techniques et financiers et étant satisfaits de ces services.	Liste de femmes inscrites pour les différents services cités.	✓	✓	✓	✓	MEDD/CNC Ministère en charge de l'Agriculture	Ministère en charge de l'économie et des finances ; les banques	
	Développer des outils pour la formation agricole appropriée à l'agro-business féminin résilient et/ou faible en carbone.	Outils développés.		✓	✓	✓	✓	MEDD/CNC Ministère en charge de l'Agriculture		
	Mener des campagnes de sensibilisation/ communication sur : <ul style="list-style-type: none"> • L'utilisation des meilleurs intrants, les engrais biologiques. • La participation égale des femmes et des hommes dans les instances et processus de prise de décisions. • Les rôles des femmes, jeunes et autochtones dans la protection et la gestion des ressources naturelles. 	Nombre de participants ayant participé aux séances d'IEC. Moyens utilisés pour les IEC.		✓	✓	✓	✓	CNC Ministère en charge de l'Agriculture		

Objectifs	Activités	Indicateurs	Sources de vérification	Années d'exécution				Responsables	Acteurs impliqués	Source des activités proposées
				1	2	3	4			
	Identifier les principales activités agricoles menées par les hommes et les femmes afin de mieux les accompagner dans l'adaptation aux changements climatiques.	Nombre de principales activités identifiées.	Rapport d'activité.	✓	✓	✓	✓	CNC Ministère en charge de l'Agriculture		
	Créer une base de données des personnes vulnérables afin de mener une action commune et concise pour faciliter leur adaptation.	Existence d'une base de données des personnes vulnérables.	Rapport d'activité.	✓	✓	✓	✓	CNC Ministère en charge de l'Agriculture		
	Créer ou renforcer les coopératives agricoles pour qu'elles soient sensibles au genre en lien avec les changements climatiques.	Nombre de coopératives agricoles créées ou renforcées.	Rapport d'activité.	✓	✓	✓	✓	CNC Ministère en charge de l'Agriculture		
	Développer de nouvelles semences adaptées aux différents climats afin d'augmenter la sécurité alimentaire, en particulier pour les cultures gérées par les femmes.	% de femmes et d'hommes utilisant les nouvelles semences.	Rapport d'activité.	✓	✓	✓	✓	CNC Ministère en charge de l'Agriculture		

Objectifs	Activités	Indicateurs	Sources de vérification	Années d'exécution				Responsables	Acteurs impliqués	Source des activités proposées
				1	2	3	4			
	Promouvoir l'entrepreneuriat féminin dans les communautés vulnérables aux changements climatiques.	Nombre d'entreprises féminines ayant bénéficié d'une promotion.	Rapport d'activité.	✓	✓	✓	✓	CNC Ministère en charge de l'Agriculture		
Foresterie Développer des actions de protection et de régénération du couvert forestier	Promouvoir l'usage des foyers améliorés dans les ménages.	% de ménages utilisant les foyers améliorés.		✓	✓	✓	✓	Min. Énergie	CNC Min. des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche	
	Faire un suivi de la répartition des sols, des forêts et des eaux.	% de sols, forêts et eaux suivis.		✓	✓	✓	✓	CNC Min. des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche		
	Soutenir financièrement les associations de femmes qui œuvrent dans la foresterie (déforestation, protection des forêts, agroforesterie,...) via des subventions ou bourses d'études.	% d'associations de femmes œuvrant dans la foresterie financées.		✓	✓	✓	✓	CNC Min. des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche		

Objectifs	Activités	Indicateurs	Sources de vérification	Années d'exécution				Responsables	Acteurs impliqués	Source des activités proposées
				1	2	3	4			
	Campagne de sensibilisation/information sur : <ul style="list-style-type: none"> • Implication des populations locales et autochtones, des jeunes et des femmes dans les activités de gestion durable des forêts (GDF). • Techniques de lutte contre les feux de brousse. • Restauration des espaces dégradés. • Technologies et techniques d'exploitation durable des produits forestiers non ligneux (PFNL). 	Nombre de campagnes de sensibilisation réalisées.						Fonds de Développement Forestier et Direction générale des Forêts		Stratégie genre CDN
				✓	✓	✓	✓			

Objectifs	Activités	Indicateurs	Sources de vérification	Années d'exécution				Responsables	Acteurs impliqués	Source des activités proposées
				1	2	3	4			
	Formation des femmes, des jeunes, des personnes en situation de handicap et des communautés rurales sur : <ul style="list-style-type: none"> • Pratiques de gestion durable des forêts. • Opportunités du secteur de la foresterie. • La planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation sensibles au genre des programmes / projets forestiers. • Fonctionnement des autorités de gestion des forêts. 	Nombre d'hommes et de femmes formés.		✓	✓	✓	✓	CNC Min. des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche		
	Participation des femmes, des jeunes, des personnes en situation de handicap et des peuples autochtones aux décisions relatives à la gestion des forêts.	Nombre de personnes vulnérables faisant partie du comité de prise de décisions relatives à la gestion des forêts.		✓	✓	✓	✓	CNC Min. des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche		

Objectifs	Activités	Indicateurs	Sources de vérification	Années d'exécution				Responsables	Acteurs impliqués	Source des activités proposées
				1	2	3	4			
Élevage Développer une stratégie d'élevage résiliente aux aléas climatiques	Faire un recensement des hommes et des femmes dans l'élevage afin de mieux gérer les impacts des changements climatiques sur leurs activités.	% d'hommes et de femmes dans l'élevage.		✓	✓	✓	✓	Min. de l'Élevage et de la Santé animale	CNC	
	Créer un comité sectoriel de suivi et de gestion des conflits liés au cheptel transhumant.	Nombre de comités sectoriels de suivi et de gestion créés.		✓	✓	✓	✓	Min. de l'Élevage et de la Santé animale	CNC	
	Mettre les hommes et les femmes en association afin de mieux rentabiliser leur activité d'élevage dans une perspective des changements climatiques.	Nombre d'associations mixtes d'éleveurs créées.		✓	✓	✓	✓	Min. de l'Élevage et de la Santé animale	CNC	
	Appliquer une réelle politique d'adaptation aux changements climatiques en prenant en compte les besoins spécifiques des femmes situées en zone de conflit.				✓	✓	✓	✓	Min. de l'Élevage et de la Santé animale	CNC

Objectifs	Activités	Indicateurs	Sources de vérification	Années d'exécution				Responsables	Acteurs impliqués	Source des activités proposées
				1	2	3	4			
	Développer l'entrepreneuriat féminin à travers la promotion des produits de l'élevage.	Nombre d'entreprises de femmes dans le domaine des produits de l'élevage.		✓	✓	✓	✓	Min. de l'Élevage et de la Santé animale	CNC	
	Faire une évaluation des risques liés aux impacts des changements climatiques sur les activités des femmes et des hommes dans le secteur de l'élevage.	Existence d'études sur les risques liés aux impacts climatiques.		✓	✓	✓	✓	Min. de l'Élevage et de la Santé animale	CNC	

Objectifs	Activités	Indicateurs	Sources de vérification	Années d'exécution				Responsables	Acteurs impliqués	Source des activités proposées
				1	2	3	4			
Énergie Promouvoir l'adoption des énergies renouvelables et autres technologies propres par les femmes, les jeunes, les personnes en situation de handicap et les communautés rurales	Accroissement de la disponibilité des équipements de cuisson et autres technologies à énergie alternative, dont les foyers améliorés, qui sont commercialement viables.			✓	✓	✓	✓	Min. du Développement de l'énergie et des Ressources hydrauliques	CNC	
	Promotion de l'entrepreneuriat féminin dans les communautés vulnérables aux changements climatiques en lien avec les énergies renouvelables (solaire) et les technologies propres (foyers améliorés).			✓	✓			Min. du Développement de l'énergie et des Ressources hydrauliques	CNC	
	Facilitation de l'accès des filles et des femmes à des services énergétiques innovants pour les AGR et pour les cuissons propres dans les ménages.				✓	✓		Min. du Développement de l'énergie et des Ressources hydrauliques	CNC	

Objectifs	Activités	Indicateurs	Sources de vérification	Années d'exécution				Responsables	Acteurs impliqués	Source des activités proposées
				1	2	3	4			
	Campagne de communication/information sur : <ul style="list-style-type: none"> • Les impacts de l'utilisation des énergies fossiles sur l'aggravation des effets des changements climatiques et leurs mesures d'atténuation nécessaires. • La promotion des énergies renouvelables et le potentiel d'emploi dans le secteur. • La promotion de l'utilisation des foyers améliorés performants, des fours solaires et des lampes à basse consommation. 			✓	✓			Min. du Développement de l'énergie et des Ressources hydrauliques	CNC	Stratégie genre CDN

Objectifs	Activités	Indicateurs	Sources de vérification	Années d'exécution				Responsables	Acteurs impliqués	Source des activités proposées
				1	2	3	4			
	Formation des femmes, des jeunes, des personnes en situation de handicap et des populations autochtones sur la maintenance et la gestion des panneaux solaires photovoltaïques et des autres technologies d'énergie renouvelable.	% d'hommes et de femmes formés.		✓	✓			Min. du Développement de l'énergie et des Ressources hydrauliques	CNC	

Objectifs	Activités	Indicateurs	Sources de vérification	Années d'exécution				Responsables	Acteurs impliqués	Source des activités proposées
				1	2	3	4			
Déchets Développer un système de gestion des déchets moins polluant	Campagne de communication/information sur : <ul style="list-style-type: none"> • Les déchets et les changements climatiques. • Les rôles du genre dans la gestion des déchets. • Les conséquences de l'obstruction des collecteurs avec les déchets ménagers. • L'économie circulaire. • Les changements de comportement de consommation (zéro déchet, produits respectueux de l'environnement) pour limiter les déchets et les impacts environnementaux. 	Nombre de campagnes de sensibilisation réalisées.		✓	✓			MEDD	CNC	Stratégie genre CDN

Objectifs	Activités	Indicateurs	Sources de vérification	Années d'exécution				Responsables	Acteurs impliqués	Source des activités proposées
				1	2	3	4			
	Renforcement des capacités des femmes, des jeunes, des personnes en situation de handicap et des groupements de femmes sur les pratiques de gestion durable et intégrée des déchets ménagers.	% des différents groupes formés.		✓	✓			MEDD	CNC	
	Appui au développement des initiatives de gestion des déchets à petite échelle menées par des femmes (formation, mécanismes de financement, accès aux microcrédits).			✓	✓			MEDD	CNC	
	Déchets alimentaires -> voir section Agriculture.			✓	✓			MEDD Min. de l'Agriculture	CNC	

Objectifs	Activités	Indicateurs	Sources de vérification	Années d'exécution				Responsables	Acteurs impliqués	Source des activités proposées
				1	2	3	4			
Ressources en eau Promouvoir un mécanisme plus efficace de gestion durable des ressources en eau	Augmenter la construction de pompes villageoises afin de faciliter l'accès à l'eau potable dans les zones les plus reculées.	% de pompes villageoises construites.		✓	✓			Min. des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche	CNC	
	Mettre en place des équipes sensibles au genre pour la gestion nationale et régionale des ressources en eau.	Nombre d'équipes sensibles au genre intégrées dans la gestion nationale et régionale.		✓	✓			Min. des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche	CNC	
	Renforcer les liens entre les institutions responsables de la gestion de l'eau et du genre.			✓	✓	✓	✓	Min. des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche	CNC	PNA qui répond aux questions de genre

Objectifs	Activités	Indicateurs	Sources de vérification	Années d'exécution				Responsables	Acteurs impliqués	Source des activités proposées
				1	2	3	4			
	Concevoir/réhabiliter des systèmes d'approvisionnement en eau afin d'accroître la résilience au climat, en tenant compte des besoins spécifiques des femmes et des hommes.			✓	✓	✓	✓	Min. des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche	CNC	PNA qui répond aux questions de genre
	Prioriser les femmes dans la gestion des ressources en eau.			✓	✓	✓	✓	Min. des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche	CNC	PNA qui répond aux questions de genre
	Accompagner les femmes pour la recherche d'eau.			✓	✓	✓	✓	Min. des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche	CNC	
Éducation Promouvoir une éducation tout au long de la vie pour une meilleure adaptation aux changements climatiques	Créer un système d'accompagnement des parents et des filles pour leur scolarisation.			✓	✓	✓	✓	Ministère de l'Enseignement primaire, secondaire, technique et de l'Alphabétisation	CNC	
	Créer un système de maintien des filles à l'école.	Taux de filles à tous les niveaux du cursus scolaire.		✓	✓	✓	✓	Ministère de l'Enseignement primaire, secondaire, technique et de l'Alphabétisation	CNC	

Objectifs	Activités	Indicateurs	Sources de vérification	Années d'exécution				Responsables	Acteurs impliqués	Source des activités proposées
				1	2	3	4			
	Créer des écoles de la seconde chance afin d'aider les hommes et les femmes à apprendre à lire et écrire.	Nombre d'écoles de la seconde chance créées.		✓	✓	✓	✓	Ministère de l'Enseignement primaire, secondaire, technique et de l'Alphabétisation	CNC	
	Prendre des mesures incitatives pour augmenter le nombre de femmes inscrites à des programmes éducatifs liés au genre et aux changements climatiques.	Nombre de femmes inscrites aux programmes éducatifs liés aux GCC.		✓	✓	✓	✓	Ministère de l'Enseignement primaire, secondaire, technique et de l'Alphabétisation	CNC	
	Renforcer les capacités des enseignants chercheurs dans le domaine des changements climatiques et l'aspect genre.			✓	✓	✓	✓	Ministère de l'Enseignement primaire, secondaire, technique et de l'Alphabétisation	CNC	PNA initial
	Intégrer dans le programme de l'enseignement primaire et secondaire les notions élémentaires des changements climatiques et de l'aspect genre.			✓	✓	✓	✓	Ministère de l'Enseignement primaire, secondaire, technique et de l'Alphabétisation	CNC	PNA initial

Objectifs	Activités	Indicateurs	Sources de vérification	Années d'exécution				Responsables	Acteurs impliqués	Source des activités proposées
				1	2	3	4			
	Intégrer dans les curricula du fondamental 1 et 2 les notions élémentaires des changements climatiques et de l'aspect genre.	Existence de notions en GCC dans les curricula 1 et 2.		✓	✓	✓	✓	Ministère de l'Enseignement primaire, secondaire, technique et de l'Alphabétisation	CNC	
Santé publique Renforcer les stratégies de lutte contre les maladies climatiques	Campagne de sensibilisation sur : <ul style="list-style-type: none"> • Les impacts des changements climatiques sur la santé selon le genre (pneumonie, cancer, etc.). • Les maladies hydriques et climato-sensibles. • Les violences basées sur le genre (VBG) dans les secteurs prioritaires en lien avec les catastrophes climatiques. • La promotion des technologies et services qui contribuent à la santé, l'adaptation et l'atténuation et l'égalité des genres. 	Nombre de campagnes de sensibilisation réalisées.		✓	✓	✓	✓	Ministère de la Santé et de la Population	CNC	

Objectifs	Activités	Indicateurs	Sources de vérification	Années d'exécution				Responsables	Acteurs impliqués	Source des activités proposées
				1	2	3	4			
	Formation du personnel soignant sur les liens entre santé, changements climatiques et genre.	% du personnel soignant formé.		✓	✓	✓	✓	Ministère de la Santé et de la Population	CNC	
	Conception et mise en œuvre de programmes sensibles au genre visant la réduction des risques des maladies climato-sensibles au niveau communautaire.			✓	✓	✓	✓	Ministère de la Santé et de la Population	CNC	
	Études sur les liens entre santé, changements climatiques et genre.	Nombre d'études réalisées.		✓	✓	✓	✓	Ministère de la Santé et de la Population	CNC	
Aménagement du territoire / Habitats et infrastructures	Bourses d'études pour les femmes pour les filières du génie civil.	Nombre de bourses octroyées aux femmes.		✓	✓	✓	✓	Ministère de l'Enseignement supérieur	Ministère de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Habitat	
	Promotion des modèles féminins qui ont réussi dans les métiers de l'aménagement urbain et du génie civil résilient ou faible en carbone.			✓	✓	✓	✓	Ministère de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Habitat	CNC MP	

Objectifs	Activités	Indicateurs	Sources de vérification	Années d'exécution				Responsables	Acteurs impliqués	Source des activités proposées
				1	2	3	4			
	Renforcement des capacités des femmes, des personnes en situation de handicap et des peuples autochtones en vue de l'adoption des concepts et des modèles de construction écologique / faible en carbone / résiliente.	% des différents groupes formés.		✓	✓	✓	✓	Ministère de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Habitat		
	Développement de normes de construction d'infrastructures faibles en carbone et résilientes aux changements climatiques qui prennent en compte les aspects liés au genre.			✓	✓	✓	✓	Ministère de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Habitat		
	Incitation à la participation des femmes dans les consultations sur les projets d'aménagement urbain.			✓	✓	✓	✓	Ministère de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Habitat		

Objectifs	Activités	Indicateurs	Sources de vérification	Années d'exécution				Responsables	Acteurs impliqués	Source des activités proposées
				1	2	3	4			
	Recherches sur les besoins spécifiques des femmes, des jeunes, des personnes en situation de handicap et des peuples autochtones en termes d'aménagements territoriaux et habitats résilients et faibles en carbone.	Nombre de recherches réalisées sur les besoins des différents groupes.		✓	✓	✓	✓	Ministère de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Habitat		
Procédés industriels et utilisation des produits Promouvoir une utilisation rationnelle des produits qui répondent à la préservation de l'environnement	Sensibiliser aux procédés industriels et à l'utilisation des produits dans chaque secteur.			✓	✓	✓	✓			
	Former à l'utilisation des produits industriels dans chaque domaine (agriculture, eau, élevage,...).			✓	✓	✓	✓			
	Créer des mini-décharges pour le rejet sécurisé des déchets des produits toxiques pour l'homme et pour l'environnement.			✓	✓	✓	✓			

Objectifs	Activités	Indicateurs	Sources de vérification	Années d'exécution				Responsables	Acteurs impliqués	Source des activités proposées
				1	2	3	4			

AXE STRATÉGIQUE 3 : Renforcement des capacités et transferts de connaissances

Objectif général : Renforcer les capacités des diverses parties prenantes sur les approches pour l'atténuation et l'adaptation qui répondent aux questions de genre et d'inclusion sociale.

OS 3.1 - Identifier et évaluer les besoins de formation des acteurs institutionnels et de la société civile sur le genre, l'inclusion sociale et les changements climatiques et développer les contenus des formations associées	<p>Évaluation des connaissances et compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des acteurs du genre et de l'inclusion sociale sur les changements climatiques. • Des acteurs des changements climatiques sur le genre et l'inclusion sociale. • Des acteurs sectoriels sur les deux thématiques pour développer le plan de formation. 	Existence du rapport d'évaluation des compétences.	Rapport d'évaluation.	✓	✓			MEDD/CNC	MPGPFFE	Stratégie genre CDN
--	---	--	-----------------------	---	---	--	--	----------	---------	---------------------

Objectifs	Activités	Indicateurs	Sources de vérification	Années d'exécution				Responsables	Acteurs impliqués	Source des activités proposées
				1	2	3	4			
	<p>Développement du programme de renforcement des capacités qui intègre les questions liées au genre et à la différenciation, afin d'améliorer le savoir-faire technique dans les domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Évaluation des risques et de la vulnérabilité aux changements climatiques. • Définition des options d'adaptation. • Chiffrage de ces options. • Intégration de l'adaptation aux changements climatiques dans la planification du développement et les processus budgétaires. 	<p>Existence d'un programme de renforcement des compétences sensible au genre.</p> <p>Au moins un module spécifique sur le genre et l'inclusion sociale.</p> <p>Inclusion de l'EGIS dans les autres modules pertinents.</p> <p>Nombre de modules ayant un lexique simple et accessible à tous.</p>	<p>Plan de formation.</p> <p>Modules de formation.</p>	✓	✓			MEDD/CNC	<p>MPGPFFE</p> <p>PFG</p> <p>Expert.e.s en genre (PTF, OSC, secteur privé, recherche)</p>	PNA initial

Objectifs	Activités	Indicateurs	Sources de vérification	Années d'exécution				Responsables	Acteurs impliqués	Source des activités proposées
				1	2	3	4			
OS 3.2 - Améliorer les connaissances en genre et en inclusion sociale des parties prenantes impliquées dans la lutte contre les changements climatiques	Formation sur l'incorporation du genre dans les politiques sectorielles, territoriales et institutionnelles en lien avec les changements climatiques.	Nombre de personnes formées dans les institutions. Nombre de personnes ayant amélioré leurs capacités relatives à l'EGIS et au climat.	Liste des participants. Évaluation pré et post formation.	✓	✓			MEDD/CNC	MPGPFFE Expert.e.s en genre (PTF, OSC, secteur privé, recherche)	
	Formation EGIS à destination de la société civile impliquée dans les actions d'adaptation et d'atténuation.	Nombre de personnes formées. Nombre de personnes ayant amélioré leurs capacités relatives à l'EGIS et au climat.	Liste des participants. Évaluation pré et post formation.	✓	✓			MEDD/CNC	MPGPFFE Expert.e.s en genre (PTF, OSC, secteur privé, recherche)	
	Formation sur la production d'information pour la réalisation d'analyses de genre qui permet de mettre en œuvre des actions en lien avec les changements climatiques.	Nombre de ministères formés à la production de l'information et à l'analyse de genre. Nombre de personnes ayant amélioré leurs capacités relatives à l'EGIS et au climat.	Liste des participants. Évaluation pré et post formation.	✓	✓			MEDD/CNC	MPGPFFE Expert.e.s en genre (PTF, OSC, secteur privé, recherche)	

Objectifs	Activités	Indicateurs	Sources de vérification	Années d'exécution				Responsables	Acteurs impliqués	Source des activités proposées
				1	2	3	4			
	Formation pour les structures spécialisées pour la production des données de suivi et de mise en œuvre de la CDN et du PNA sensible au genre et à l'inclusion sociale, en particulier les indicateurs sexospécifiques.	Nombre de personnes formées. Nombre de personnes ayant amélioré leurs capacités relatives à l'EGIS et au climat.	Liste des participants. Évaluation pré et post formation.	✓	✓	✓	✓	MEDD/CNC	MPGPFFE Expert.e.s en genre (PTF, OSC, secteur privé, recherche)	Stratégie genre CDN Lien avec axe 1 – OS 14
	Formation à destination des communautés locales et des peuples autochtones (CLPA) sur le genre et les changements climatiques.	Nombre de personnes formées. Nombre de personnes ayant amélioré leurs capacités relatives à l'EGIS et au climat.	Liste des participants. Évaluation pré et post formation.	✓	✓	✓	✓	MEDD/CNC	MPGPFFE Ministère de l'Administration du territoire	Recommandation issue du document <i>Pour un PNA qui répond aux questions de genre</i>

Objectifs	Activités	Indicateurs	Sources de vérification	Années d'exécution				Responsables	Acteurs impliqués	Source des activités proposées
				1	2	3	4			
OS 3.3 - Disposer d'un vivier d'expert.e.s en EGIS et changements climatiques capables de soutenir l'intégration de l'approche EGIS dans les programmes, projets et politiques climatiques	Formation sur la réduction des risques de catastrophes en lien avec le genre et les changements climatiques.	Nombre de personnes formées. Nombre de personnes ayant amélioré leurs capacités relatives à l'EGIS et au climat.	Liste des participants. Évaluation pré et post formation.	✓	✓	✓	✓	MEDD/CNC MPGPFFE	MEDD/CNC MPGPFFE Ministère de l'Éducation	
	Formation des expert.e.s en genre, en particulier les points focaux genre et les experts de la société civile, sur les changements climatiques en lien avec le genre.	Nombre de points focaux genre et d'acteurs/ actrices en genre formés sur les changements climatiques.	Liste des participants. Évaluation pré et post formation	✓	✓	✓	✓	MEDD/CNC MPGPFFE	MPGPFFE Expert.e.s genre (PTF, OSC, secteur privé, recherche)	
	Création d'un vivier d'expert.e.s en EGIS et changements climatiques ; les former sur EGIS et changements climatiques, les techniques de formation et l'évaluation des besoins en formation ; et les accompagner pour organiser plusieurs formations à leur tour.	10 expert.e.s en EGIS et changements climatiques ayant formé ou sensibilisé à leur tour au moins 20 personnes.	Liste des participants formés par les experts. Rapport de formation.	✓	✓	✓	✓	MEDD/CNC MPGPFFE	Expert.e.s en genre (PTF, OSC, secteur privé, recherche)	

Objectifs	Activités	Indicateurs	Sources de vérification	Années d'exécution				Responsables	Acteurs impliqués	Source des activités proposées
				1	2	3	4			
	Création, diffusion et utilisation d'une base de données d'expert.e.s en genre pour faciliter le recrutement d'expert.e.s en genre dans les projets climatiques.	Base de données. Nombre de projets/ programmes ayant un.e expert.e en genre dans leurs équipes ou ayant fait appel à un.e expert.e en genre.		✓	✓	✓	✓	MEDD/CNC	MPGPFFE Réseau multi-acteurs Ministères sectoriels	PNA qui répond aux questions de genre
OS 3.4 - Développer des outils spécifiques pour l'intégration du genre et de l'inclusion sociale dans la CDN et le PNA	Élaboration et adoption d'une approche fondée sur l'EGIS et les changements climatiques au niveau national.	Existence d'une approche consensuelle EGIS-CC.	Rapport de validation.	✓	✓	✓	✓	MEDD/CNC MPGPFFE - PFG	Expert.e.s en genre (PTF, OSC, secteur privé, recherche)	
	Conception et diffusion d'une boîte à outils pour le gouvernement et les ONG afin d'intégrer l'adaptation aux changements climatiques et l'aspect genre dans les programmes de résolution des conflits/ consolidation de la paix en se basant sur les meilleures pratiques émergentes dans d'autres contextes.	Existence d'une boîte à outils. Connaissance de la boîte à outils par les acteurs CDN/PNA.	Boîte à outils. Sondage auprès des parties prenantes.		✓	✓	✓	✓	MEDD/CNC	Expert.e.s en genre (PTF, OSC, secteur privé, recherche) MPGPFFE - PFG

Objectifs	Activités	Indicateurs	Sources de vérification	Années d'exécution				Responsables	Acteurs impliqués	Source des activités proposées
				1	2	3	4			
	Développement et diffusion d'une méthodologie pour l'analyse de genre à intégrer dans les méthodologies pour l'évaluation des risques et de la vulnérabilité des différents secteurs.	Existence d'une méthodologie (intégrer éventuellement à la boîte à outils ci-dessus).	Document de méthodologie. Sondage auprès des parties prenantes pour connaître le niveau de connaissances.	✓	✓	✓	✓	MEDD/CNC	Expert.e.s en genre (PTF, OSC, secteur privé, recherche) MPGPFFE - PFG	PNA initial

Objectifs	Activités	Indicateurs	Sources de vérification	Années d'exécution				Responsables	Acteurs impliqués	Source des activités proposées
				1	2	3	4			

AXE STRATÉGIQUE 4 : Information, sensibilisation et communication

Objectif général : Améliorer la connaissance et la compréhension des liens entre le genre et les changements climatiques de l'ensemble des parties prenantes afin de leur faire prendre conscience des impacts des changements climatiques et des capacités différenciés, mais aussi de l'importance de la prise en compte du genre et du leadership des femmes et des personnes vulnérables dans l'ensemble des politiques, stratégies et programmes d'atténuation et d'adaptation.

OS 4.1 - Communiquer, sensibiliser et informer les populations sur les questions de genre, d'inclusion sociale et de changements climatiques [impacts des changements climatiques sur les hommes, les femmes et les autres groupes vulnérables, et stratégies et actions d'adaptation et d'atténuation aux changements climatiques sensibles au genre	Campagne de sensibilisation/vulgarisation sur les lois et stratégies sur le genre et les changements climatiques en milieux urbains et ruraux.	Nombre d'activités de vulgarisation.	Rapport d'activité.	✓	✓	✓	✓	MEDD/CNC	MPGPFFE Réseau multi-acteurs	Stratégie genre
---	--	--------------------------------------	---------------------	---	---	---	---	----------	---------------------------------	-----------------

Objectifs	Activités	Indicateurs	Sources de vérification	Années d'exécution				Responsables	Acteurs impliqués	Source des activités proposées
				1	2	3	4			
	Contribution à l'élaboration des campagnes de messages (prévues dans le cadre du PNA initial) culturellement adaptées et tenant compte des différences basées sur le genre et d'autres caractéristiques sociales, et spécifiques au contexte, pour sensibiliser les communautés sur les changements climatiques.	Disponibilité de la campagne dans différentes langues locales. Couverture des sujets suivants : impacts et capacités différenciés, options spécifiques d'adaptation et d'atténuation, lien entre le genre et les changements climatiques. Nombre d'activités de la campagne.	Rapport d'activité. Support de campagne.	✓	✓	✓	✓	MEDD/CNC	MPGPFFE Réseau multi-acteurs	PNA initial
	Développement de supports éducatifs en genre et en changements climatiques tels que des petites cartes et des manuels pour des populations spécifiques.	Nombre de supports produits. Nombre d'OSC et acteurs locaux ayant reçu les instruments.	Les supports.	✓	✓	✓	✓	MEDD/CNC	Réseau multi-acteurs MPGPFFE	Stratégie genre
	Formation des journalistes aux questions de genre et de changements climatiques et à la rédaction d'articles prenant en compte l'approche genre.	Nombre de journalistes formés.	Rapport de formation.	✓	✓			MEDD/CNC Réseau de journalistes	Réseau multi-acteurs MPGPFFE	Stratégie genre

Objectifs	Activités	Indicateurs	Sources de vérification	Années d'exécution				Responsables	Acteurs impliqués	Source des activités proposées
				1	2	3	4			
OS 4.2 - Favoriser la connaissance de la stratégie genre et changements climatiques par les acteurs étatiques aux niveaux national et local et leurs rôles dans la mise en œuvre du plan d'action	Création d'une liste de diffusion des activités réalisées de manière à faire connaître les processus et avancées en matière de genre et de changements climatiques.	Existence d'un répertoire.	Répertoire des activités.	✓	✓			MEDD/CNC	Réseau multi-acteurs MPGPFFE	Stratégie genre
	Ateliers, débats et groupes d'échanges annuels sur la stratégie genre et changements climatiques pour partager les résultats et les leçons apprises.	Nombre d'activités organisées.	Rapport d'activités.		✓	✓		MEDD/CNC MPGPFFE Réseau multi-acteurs	Ensemble des parties prenantes CDN/PNA	Recommandation issue du document <i>Pour un PNA qui répond aux questions de genre</i>
OS 4.3 - Augmenter le corpus de savoirs et connaissances sur les pratiques ancestrales et locales, les vulnérabilités et les pratiques d'adaptation sensibles au genre	Identification et systématisation des savoirs et des pratiques ancestrales et locales des hommes et des femmes qui contribuent à l'adaptation et à l'atténuation aux changements climatiques.	Disponibilité de document(s) sur les savoirs et pratiques locales.	Rapports des missions de terrain.		✓	✓		MEDD/CNC	Acteurs locaux / communautés / associations de femmes / féministes Ministère de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique	Stratégie genre

Objectifs	Activités	Indicateurs	Sources de vérification	Années d'exécution				Responsables	Acteurs impliqués	Source des activités proposées
				1	2	3	4			
	Mise à disposition d'une base de données désagrégées par sexe axée sur le genre et les changements climatiques, actualisée annuellement, qui inclut des données pour chaque secteur ainsi que les domaines dans lesquels s'investissent particulièrement les femmes et les jeunes.	Existence d'une base de données.	Lien numérique.		✓	✓		MEDD/CNC MPGPFFE Réseau multi-acteurs	Parties prenantes	Stratégie genre
	Lancement de projets de recherche climatique qui incluent les questions d'EGIS (par ex., degré de vulnérabilité et l'adaptation des hommes, des femmes et des personnes vulnérables dans les zones rurales).	Nombre de projets de recherche climatique lancés incluant les questions d'EGIS.	Rapports d'activité.		✓	✓		MEDD/CNC Instituts de recherche	Expert.e.s en EGIS MEDD/CNC, ICRA, ARF et Ministère de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique	Stratégie genre
	Diagnosics et analyse de genre sectorielle et territoriale pour la définition/confirmation de mesures d'adaptation et d'atténuation dans les domaines prioritaires.	Nombre de diagnostics sectoriels.	Rapports.	✓	✓	✓	✓	PFG des ministères sectoriels	MEDD/CNC MPGPFFE	Stratégie genre

Objectifs	Activités	Indicateurs	Sources de vérification	Années d'exécution				Responsables	Acteurs impliqués	Source des activités proposées
				1	2	3	4			

AXE STRATÉGIQUE 5 : Autonomisation et leadership climatique des femmes et des groupes vulnérables dans un environnement sécurisé

Objectif général : Soutenir l'autonomisation et le leadership des femmes, des jeunes filles, des populations autochtones et des autres groupes vulnérables dans la lutte contre les changements climatiques

OS 5.1 - Améliorer et renforcer la participation des jeunes, des femmes et des populations autochtones aux instances de prise de décision en lien avec les changements climatiques.	Diagnostic national sur les barrières qui limitent la participation des femmes, des hommes et des personnes vulnérables à l'accès aux ressources naturelles.	Existence du diagnostic.	Rapport.		✓	✓		MEDD/CNC Instituts de recherche	Expert.e.s en EGIS Réseau multi-acteurs, OSC	
	Appui financier et technique aux organisations de femmes et de jeunes dans les secteurs prioritaires pour intégrer les changements climatiques.	Nombre d'associations de femmes et de jeunes créées et/ou appuyées.	Statuts et règlements intérieurs des associations.	✓	✓	✓	✓	MEDD/CNC Réseau multi-acteurs	Expert.e.s en EGIS Réseau multi-acteurs, OSC	

Objectifs	Activités	Indicateurs	Sources de vérification	Années d'exécution				Responsables	Acteurs impliqués	Source des activités proposées
				1	2	3	4			
	Promouvoir l'implication des femmes et des groupes vulnérables dans la cogestion des ressources hydrauliques pour une meilleure adaptation aux effets des changements climatiques.	Nombre de comités de gestion ayant au moins 30 % de femmes. Nombre de comités gérés par des femmes. Nombre de programmes et projets ayant promu la cogestion des ressources hydrauliques.	Liste des membres des comités (échantillon) et de leurs responsabilités.	✓	✓	✓	✓	MEDD/CNC Réseau multi-acteurs	Ministère des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche Ministère des Ressources hydrauliques	
OS 5.2 - Renforcer les compétences et connaissances en genre et climat des femmes, des jeunes filles, des populations autochtones et des autres personnes vulnérables ou discriminées.	Renforcement des connaissances, du leadership et de la confiance en soi des femmes dans l'action climatique par un accent mis sur les organisations rurales et celles qui réalisent des actions climatiques au niveau territorial.	Nombre de programmes de renforcement des capacités réalisés pour des femmes dans l'action climatique.	Rapports d'activité.	✓	✓	✓	✓	MEDD/CNC MPGPFFE Réseau multi-acteurs		

Objectifs	Activités	Indicateurs	Sources de vérification	Années d'exécution				Responsables	Acteurs impliqués	Source des activités proposées
				1	2	3	4			
	Promouvoir l'alphabétisation fonctionnelle à destination des femmes (70 % minimum de programmes et projets) pour une autonomisation plus durable.	Taux d'alphabétisation des femmes et des hommes. Nombre de programmes et projets d'alphabétisation ayant pris en compte au moins 70 % de femmes.	Rapports d'activité des institutions de mise en œuvre ; programmes et projets.	✓	✓	✓	✓	MEDD/CNC MPGPFFE Réseau multi-acteurs	Ministère en charge de l'Éducation	
OS 5.3 Augmenter les moyens financiers et matériels accordés aux femmes et aux groupes vulnérables pour leur permettre de se prendre en charge et de participer à la lutte contre les changements climatiques	Développer des projets favorisant l'accès des femmes à l'octroi des titres fonciers pour leurs activités.	Nombre d'initiatives développées. Nombre de titres fonciers reçus par des femmes.	Les titres fonciers reçus.	✓	✓	✓	✓	MEDD/CNC Réseau multi-acteurs Ministère en charge des Titres fonciers		

Objectifs	Activités	Indicateurs	Sources de vérification	Années d'exécution				Responsables	Acteurs impliqués	Source des activités proposées
				1	2	3	4			
	Faire un plaidoyer pour l'aboutissement du processus de la loi-cadre sur le foncier avec l'organisation d'un atelier de validation comme préalable.	Existence de la loi-cadre sur le foncier.	Atelier de validation et loi-cadre promulguée.		✓			MEDD/CNC Réseau multi-acteurs -Ministère en charge des Titres fonciers		
	Faciliter l'organisation des femmes et groupes vulnérables en Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit (AVEC) pour renforcer leur autonomie et leurs capacités d'adaptation aux effets des changements climatiques.	Nombre d'AVEC créées. Nombre et pourcentage de femmes et de jeunes y participant.	Rapport de création des AVEC. Liste des membres (échantillon).		✓	✓		MEDD/CNC MPGPFFE Réseau multi-acteurs		
	Appuyer la maturation des AVEC et la mise en place des fédérations des AVEC.	Nombre d'AVEC matures. Nombre de FAVEC.			✓	✓		MEDD/CNC MPGPFFE Réseau multi-acteurs		
	Appuyer la mise en place des organisations féminines pour la gestion des ordures et des plastiques.	Nombre d'organisations féminines pour la gestion des ordures et des plastiques existantes.		✓	✓	✓	✓	MEDD/CNC MPGPFFE Réseau multi-acteurs		

Objectifs	Activités	Indicateurs	Sources de vérification	Années d'exécution				Responsables	Acteurs impliqués	Source des activités proposées
				1	2	3	4			
	Promotion et amélioration des conditions pour un accès au crédit des femmes pour leurs activités.	Nombre de femmes ayant bénéficié de crédit.	Rapport d'activité.	✓	✓	✓	✓	MEDD/CNC MPGPFFE Réseau multi-acteurs	Ministère des Petites et moyennes entreprises, de l'Artisanat et du Secteur informel	
	Création d'opportunités d'emploi à travers l'entrepreneuriat vert dans les secteurs de lutte contre les changements climatiques (voir axe 2).	Nombre de créations d'entreprises féminines pour l'adaptation ou l'atténuation.	Voir axe 5.	✓	✓	✓	✓	MEDD/CNC MPGPFFE Réseau multi-acteurs		Stratégie genre CDN
OS 5.4 - Sensibiliser les décideurs, leaders religieux et acteurs communautaires aux changements d'attitudes et de comportements en genre et changements climatiques afin qu'ils soient acteurs de changements dans leurs sphères d'influence.	Sensibilisation sur le genre et les changements climatiques des décideurs, leaders religieux et acteurs communautaires.	Nombre d'activités de sensibilisation des décideurs sur les normes sociales et les changements d'attitudes sur les questions d'EGIS.	Rapport de sensibilisation.	✓	✓	✓	✓	MEDD/CNC MPGPFFE Réseau multi-acteurs		

Actions Prioritaires - 2023 à 2026

Parmi l'ensemble des actions intégrées dans le plan d'action, les acteurs de l'atelier de validation ont priorisé les 31 activités suivantes qui ont été budgétisées pour permettre de faciliter la recherche de financements.

Objectifs		Activités	Budget en FCFA
Renforcer la coordination entre les acteurs travaillant dans le domaine du genre et de celui des changements climatiques	1	Signature d'un MoU entre le ministère de la Promotion du Genre et de la Protection de la Femme, de la Famille et de l'Enfant et le ministère de l'Environnement et du Développement Durable.	2.000.000
	2	Mise en place officielle des points focaux genre et/ou changements climatiques dans chaque ministère.	-
	3	Création d'un réseau multi-acteurs et multisectoriel sur le genre, l'inclusion sociale et les changements climatiques incluant les acteurs institutionnels, dont les points focaux genre et les acteurs de la société civile, en particulier les associations féminines, les peuples autochtones et les acteurs travaillant plus largement sur les questions d'EGIS.	1.000.000
	4	Création d'un vivier d'expert.e.s en EGIS et changements climatiques ; les former sur EGIS et changements climatiques, les techniques de formation et l'évaluation des besoins en formation ; et les accompagner pour organiser plusieurs formations à leur tour.	2.000.000
	5	Création, diffusion et utilisation d'une base de données d'expert.e.s en genre pour faciliter le recrutement d'expert.e.s en genre et changements climatiques dans les projets.	5.000.000
	6	Création de partenariats stratégiques avec les institutions locales et internationales expérimentées dans les pratiques liées au genre et aux changements climatiques.	5.000.000
Créer un cadre juridique favorable au genre et aux changements climatiques	7	Faire un plaidoyer pour l'existence d'une loi sur le genre et les changements climatiques.	3.000.000
	8	Élaborer et adopter une approche fondée sur l'EGIS et les changements climatiques au niveau national.	6.000.000
	9	Faire un plaidoyer pour l'aboutissement du processus de la loi-cadre sur le foncier avec l'organisation d'un atelier de validation comme préalable.	12.000.000

Objectifs		Activités	Budget en FCFA
Former les acteurs clés en genre et en changements climatiques	10	Développer un programme de renforcement des capacités qui intègre les questions liées au genre et à la différenciation, afin d'améliorer le savoir-faire technique dans les domaines suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Évaluation des risques et de la vulnérabilité aux changements climatiques. • Définition des options d'adaptation. • Chiffrage de ces options. • Intégration de l'adaptation aux changements climatiques dans la planification du développement et les processus budgétaires. 	24.000.000
	11	Renforcer les capacités des enseignants chercheurs dans le domaine des changements climatiques et l'aspect genre.	
	12	Former les acteurs clés sur l'incorporation du genre dans les politiques sectorielles, territoriales et institutionnelles en lien avec les changements climatiques.	
	13	Former les journalistes aux questions de genre et de changements climatiques et à la rédaction d'articles prenant en compte l'approche genre.	
Sensibiliser les communautés sur les thématiques en lien avec le genre et les changements climatiques	14	Faciliter l'organisation des femmes et groupes vulnérables en Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit (AVEC) pour renforcer leur autonomie et leurs capacités d'adaptation aux effets des changements climatiques.	36.000.000
	15	Organiser des campagnes de communication/ information sur : <ul style="list-style-type: none"> • Les déchets et les changements climatiques. • Les rôles du genre dans la gestion des déchets. • Les conséquences de l'obstruction des collecteurs avec les déchets ménagers. • L'économie circulaire. • Les changements de comportement de consommation (zéro déchet, produits respectueux de l'environnement) pour limiter les déchets et les impacts environnementaux. 	

Objectifs		Activités	Budget en FCFA
Sensibiliser les communautés sur les thématiques en lien avec le genre et les changements climatiques	16	Organiser des campagnes de sensibilisation/ vulgarisation sur les lois et stratégies sur le genre et les changements climatiques en milieux urbains et ruraux.	36.000.000
	17	Organiser des campagnes de communication/ information sur : <ul style="list-style-type: none"> • Les impacts de l'utilisation des énergies fossiles sur l'aggravation des effets des changements climatiques et leurs mesures d'atténuation nécessaires. • La promotion des énergies renouvelables et le potentiel d'emploi dans le secteur. • La promotion de l'utilisation des foyers améliorés performants, des fours solaires et des lampes à basse consommation. 	
	18	Campagne de sensibilisation sur : <ul style="list-style-type: none"> • L'impact des changements climatiques sur la santé selon le genre (pneumonie, cancer, etc.). • Les maladies hydriques et climato-sensibles. • Les violences basées sur le genre (VBG) dans les secteurs prioritaires en lien avec les catastrophes climatiques. • La promotion des technologies et services qui contribuent à la santé, l'adaptation et l'atténuation et l'égalité des genres. 	
	19	Sensibilisation des décideurs, leaders religieux et acteurs communautaires sur le genre et les changements climatiques.	
Mener des études sur la thématique du genre et des changements climatiques	20	Mener un audit EGIS et climat des ministères techniques prioritaires.	50.000.000
	21	Créer une base de données désagrégées par sexe axée sur le genre et les changements climatiques, actualisée annuellement, qui inclut des données pour chaque secteur ainsi que les domaines dans lesquels s'investissent particulièrement les femmes et les jeunes.	
	22	Créer une base de données des personnes vulnérables afin de mener une action commune et concise pour faciliter leur adaptation.	
	23	Faire un diagnostic national sur les barrières qui limitent la participation des femmes, des hommes et des personnes vulnérables à l'accès aux ressources naturelles.	

Objectifs		Activités	Budget en FCFA
Mener des études sur la thématique du genre et des changements climatiques	24	Développer un système d'alerte précoce sensible au genre, c'est-à-dire qui prend en compte les savoirs locaux et répond aux besoins de tous et toutes, et dont les messages sont compréhensibles et utiles pour tous et toutes.	50.000.000
	25	Faire un recensement des hommes et des femmes dans l'agriculture et l'élevage afin de mieux gérer les impacts des changements climatiques sur leurs activités.	
Promouvoir la budgétisation sensible au genre dans le financement climatique	26	Promouvoir l'usage des foyers améliorés dans les ménages.	140.000.000
	27	Renforcer les capacités des organisations nationales de femmes à accéder aux financements climatiques.	
	28	Soutenir financièrement les associations de femmes qui œuvrent dans la foresterie (déforestation, protection des forêts, agroforesterie,...) via des subventions ou bourses d'études.	
	29	Fournir les moyens logistiques au ministère du Genre et au ministère de l'Environnement leur permettant de mettre en œuvre et de suivre les activités énumérées dans ce plan stratégique.	50.000.000
Faire un suivi-évaluation	30	Évaluer les connaissances et compétences : <ul style="list-style-type: none"> • Des acteurs du genre et de l'inclusion sociale sur les changements climatiques • Des acteurs des changements climatiques sur le genre et l'inclusion sociale • Des acteurs sectoriels sur les deux thématiques pour développer le plan de formation. 	5.000.000
	31	Faire une réunion annuelle du réseau où chaque membre présentera son bilan en matière de genre et de changements climatiques.	10.000.000
TOTAL			351 000 000 CFA
Équivalent en USD			575 000 USD

4.0 Cadre De Mise En Œuvre, Suivi-Évaluation Et Financement De La Stratégie Nationale Genre Et Changements Climatiques

4.1 Acteurs clés pour la mise en œuvre et le suivi de la Stratégie Nationale Genre et Changements Climatiques

Pour une meilleure mise en œuvre et le suivi de la SNGCC, il convient de créer un cadre de concertation regroupant les deux principaux ministères concernés, à savoir celui du Genre et celui de l'Environnement. Ensuite, les points focaux genre et changements climatiques de chaque ministère formant une plateforme pourront faire le suivi dans leurs structures. Ceux-ci pourront faire le suivi dans les zones avec les associations et ONG existantes dans les deux domaines. Les partenaires techniques et financiers pourront superviser la mise en œuvre.

Les différents membres pourront se réunir périodiquement afin de faire des bilans et donner des orientations dans l'optique de garantir la réussite de la mise en œuvre. Il sera donc mis en place une plateforme de concertation et d'échanges pilotée par le comité de suivi.

MEDD / CNC	<ul style="list-style-type: none"> • Co-animation de la stratégie Genre et Climat : suivi et mise en œuvre des activités, partage des avancées, évaluation et apprentissage, recherche de financements, coordination entre les acteurs. • Mise en place puis co-animation du réseau multi-acteurs. • Diffusion et communication des avancées de la stratégie. • Articulation avec les politiques, stratégies et activités du MEDD/CNC (CDN/PNA). • Articulation avec les politiques, stratégies et activités du MPGPFFE.
MPGPFFE	
Points focaux genre et points focaux climat	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation de formations sur le genre et le climat dans leurs ministères respectifs. • Suivi de la mise en œuvre des activités de la stratégie en lien avec leur ministère de tutelle. • Établissement de rapports sur les activités de mise en œuvre auprès du MEDD et du MPGPFFE. • Participation aux réunions du réseau multi-acteurs. • Contribution à l'évaluation régulière de la stratégie et aux sessions d'apprentissage.

<p>Ministères sectoriels : ministère de la Santé et de la Population ; ministère de l'Enseignement primaire, secondaire, technique et de l'Alphabétisation ; ministère de l'Enseignement supérieur ; ministère de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Habitat ; ministère des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche, Fonds de Développement forestier et Direction générale des Forêts ; ministère du Développement de l'Énergie et des Ressources hydrauliques ; ministère de l'Élevage et de la Santé animale ; ministère en charge de l'Agriculture ; ministère en charge du Plan ; ministère en charge de l'Économie et des Finances ; ministère en charge de la Sécurité et de la Réconciliation nationale.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration du genre et du climat dans les politiques du ministère. • Intégration des activités de la SNGCC dans les plans d'action pour lesquels le ministère a la responsabilité ou est contributeur. • Mise en œuvre et suivi des activités de la SNGCC pour lesquelles le ministère a la responsabilité ou est contributeur. • Participation à la planification, à la budgétisation et à la recherche de financements.
<p>Société civile, recherche, secteur privé</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Participation aux réunions du réseau multi-acteurs. • Mise en œuvre et suivi des activités de la SNGCC pour lesquelles ils ont la responsabilité ou sont contributeurs. • Contribution à l'évaluation régulière de la stratégie et aux sessions d'apprentissage. • Participation à la sensibilisation et à la vulgarisation de la SNGCC.

4.2 Mécanisme de suivi, évaluation et apprentissage

Pour un suivi efficace, le ministère de l'Environnement et du Développement Durable chargé des politiques en matière de changements climatiques et le ministère de la Promotion du Genre et de la Protection de la Femme, de la Famille et de l'Enfant chargé des politiques d'égalité des genres assumeront conjointement le suivi et l'évaluation du plan d'action en genre et changements climatiques.

Un suivi semestriel interne des activités sera réalisé afin de suivre l'avancée de la réalisation des activités. Une réunion des différentes parties prenantes sera à prévoir au minimum une fois par an pour discuter des avancées et des leçons apprises, définir les priorités pour l'année à venir et mettre à jour le plan d'action en fonction des éléments discutés.

Une évaluation externe de la stratégie à mi-parcours sera à prévoir pour évaluer les progrès faits ainsi que la pertinence et la cohérence de la stratégie. Ce point à mi-parcours devra permettre d'éclairer le PNA 2 prévu en 2026 et de développer le plan d'action pour la période 2 de la stratégie.

Une évaluation externe finale sera à prévoir en 2029–2030 à la fin de la période de mise en œuvre.

Le processus de suivi, évaluation et apprentissage se devra d'être inclusif et de répondre aux questions de genre.

4.3 Indicateurs globaux

Cette section présente les indicateurs globaux devant servir de tableau de bord pour le suivi de la SNGCC et de son impact. Ils sont alignés sur les indicateurs proposés dans le cadre de la stratégie genre de la CDN pour éviter de dupliquer le travail.

Ils ont été modifiés légèrement pour s'appliquer également au mieux au PNA. Les modifications ou ajouts sont indiqués en gras.

Les indicateurs globaux sont les suivants :

<p>Orientation des initiatives vers les groupes vulnérables</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'initiatives ou de projets de la CDN et du PNA dédiés ou orientés vers les femmes. • Nombre d'initiatives ou de projets de la CDN et du PNA dédiés ou orientés vers les jeunes. • Nombre d'initiatives ou de projets de la CDN et du PNA dédiés ou orientés vers les handicapés. • Nombre d'initiatives ou de projets de la CDN et du PNA dédiés ou orientés vers les personnes du troisième âge. • Nombre de plans spécifiques ou programmes dédiés spécifiquement aux populations autochtones. • Nombre de projets ou programmes intégrant les objectifs liés à l'égalité des genres. • Nombre des projets ou programmes intégrant les objectifs liés à l'inclusion sociale. • Nombre de femmes bénéficiaires directes des projets ou programmes. • Nombre de projets/initiatives ayant utilisé les données issues d'une analyse genre (primaire ou secondaire) pour informer leur mise en œuvre. • Nombre et % de programmes et projets mis en œuvre dans le cadre de la CDN et du PNA ayant un score 1 ou 2 au marqueur genre de l'OCDE.
<p>Bénéfices équitables des initiatives</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de femmes et d'hommes qui possèdent et utilisent des technologies économes en énergie ou qui utilisent des énergies renouvelables. • Nombre de femmes et d'hommes qui mettent en place ou bénéficient des techniques d'adaptation aux changements climatiques. • Nombre de femmes et nombre d'hommes qui accèdent aux technologies écologiques et les maîtrisent. • Nombre de femmes qui participent à la planification et la recherche sur les changements climatiques. • Nombre d'hommes, de femmes, de jeunes et de populations autochtones impliqués dans la gestion et la conservation des ressources naturelles (eau, forêts, etc.).

<p>Participation des femmes et autres groupes vulnérables à la conception, la planification et la mise en œuvre des initiatives de la CDN et du PNA</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'organisations de femmes, de jeunes, de handicapés, d'autochtones consultées lors de la planification des projets/programmes en lien avec la CDN et le PNA. • Nombre de réunions organisées pour la planification des initiatives impliquant des femmes, des jeunes, des handicapés, des autochtones. • Nombre de femmes, de jeunes, de handicapés, d'autochtones formés pendant la planification. • Nombre d'organisations de femmes, de jeunes, de handicapés, d'autochtones impliquées dans la mise en œuvre de projets/programmes dans la CDN. • Nombre de femmes, de jeunes, de handicapés, d'autochtones dans l'unité de coordination des projets/programmes. • Nombre de femmes, de jeunes, de handicapés, d'autochtones siégeant dans le cadre de pilotage, de suivi et d'évaluation des projets/programmes. • Nombre de réunions impliquant des femmes, des jeunes, des handicapés, des autochtones dans le suivi-évaluation des activités du projet.
<p>Passation de marchés</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de TDR, d'AMI ou de dossiers d'appel d'offres intégrant le genre (expertise genre et/ou la prise en compte du genre dans les livrables et activités). • Nombre d'équipes recrutées ayant des compétences en genre.
<p>Amélioration du cadre institutionnel pour la prise en compte du genre</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de stratégies/lois qui prennent en compte le genre et/ou l'inclusion sociale. • Nombre et % de personnes compétentes sur les questions de genre à la CNC. • Nombre et % de PFG sectoriels formés et compétents sur les questions de changements climatiques. • Nombre et % d'acteurs impliqués dans la mise en œuvre de la CDN ou du PNA ayant connaissance de la Stratégie Nationale Genre et Changements Climatiques et participant à sa mise en œuvre. • Instance de coordination genre et climat effective.

4.4 Stratégies de financement

Pour financer tout projet ou activité en lien avec le genre et les changements climatiques, les deux ministères travailleront en synergie dans la recherche de financements. Ils exploiteront des ressources aux niveaux international et national, provenant à la fois des secteurs public et privé.

Les programmes et projets en matière de genre et changements climatiques ne sauraient être possibles que si un financement consistant les accompagne. La faible capacité économique des femmes constitue un frein pour accéder aux ressources productives et financières. Pour ce faire, au moment de planifier, de budgétiser et de réaliser des actions concrètes relatives aux changements climatiques, il est impératif de prendre en compte cette considération pour faciliter l'accès et le contrôle des ressources productives des femmes.

Ainsi, il faudra un engagement politique et institutionnel en matière de financement relatif au genre et aux changements climatiques par l'adoption de stratégies novatrices pour promouvoir la recherche et l'obtention de sources de financement pour faire face aux problèmes climatiques dans une perspective de genre.

- Intégrer la budgétisation sensible au genre dans les programmes et projets en lien avec les changements climatiques.
- Identifier une liste de bailleurs potentiels pour l'accompagnement des projets climatiques sensibles au genre.

5.0 Conclusion

La mise en œuvre de la Stratégie Nationale Genre et Changements Climatiques de la RCA est un outil de réduction des inégalités de genre mais aussi d'institutionnalisation du genre dans le domaine des changements climatiques. Les domaines prioritaires identifiés, les axes prioritaires et le plan d'action permettront certainement d'atteindre les objectifs pour une meilleure adaptation aux changements climatiques. La prise en compte des différents groupes, surtout les plus vulnérables, favorisera une action inclusive et participative pour des résultats plus probants.

Pour ce faire, il faudra une sensibilisation, une formation et une communication plus efficace dans les milieux rural et urbain. Le ministère de l'Environnement et celui de la Femme devront travailler en synergie dans la mise en œuvre, dans la recherche de financements et dans le suivi et évaluation.

Références

- Banque africaine de développement. (2017). République centrafricaine, Document de Stratégie Pays (DSP 2017–2021) <https://www.afdb.org/fr/documents/document/car-2017-2021-country-strategy-paper-99374>
- Banque mondiale. (s.d.a). Données – République centrafricaine. <https://donnees.banquemondiale.org/pays/republique-centrafricaine>
- Banque mondiale. (s.d.b). Données - Indice GINI – Central African Republic. <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SI.POV.GINI?locations=CF>
- Banque mondiale. (2018) République centrafricaine – De la fragilité à la croissance accélérée et inclusive. <https://documents1.worldbank.org/curated/en/099950005022233200/pdf/P1749960827ced0720aa8f080829ca>
- Banque mondiale. (2023). République centrafricaine - Vue d'ensemble. <https://www.banquemondiale.org/fr/country/centralafricanrepublic/overview>
- Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire - IPC. (2022). Analyse de l'insécurité alimentaire aigüe de l'IPC, septembre 2022 – août 2023, République centrafricaine https://www.ipcinfo.org/fileadmin/user_upload/ipcinfo/docs/IPC_CAR_Acute_Food_Insecurity_2022Sept_2023Aug_Report_French.pdf
- Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques. (2012). Décision 5/CP.17 portant sur les Plans nationaux d'adaptation. <https://unfccc.int/resource/docs/2011/cop17/fr/09a01f.pdf>
- Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques. (2015). Décision 1/CP.21 portant sur l'adoption de l'Accord de Paris. <https://unfccc.int/resource/docs/2015/cop21/fr/10a01f.pdf>
- Déclaration des Chefs d'État et de Gouvernement des États Membres de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs, (2011). <https://faolex.fao.org/docs/pdf/mul121601.pdf>
- DSRP II. (2011). Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté, Réduire l'extrême pauvreté. <https://www.undp.org/fr/central-african-republic/publications/dsrp2-2011-2015-document-de-strat%C3%A9gie-de-r%C3%A9duction-de-la-pauvret%C3%A9-r%C3%A9duire-l%E2%80%99extr%C3%Aame-pauvret%C3%A9>
- Gouvernement centrafricain. (2012). Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes : Examen des rapports soumis par les États parties en application de l'article 18 de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, Rapports périodiques initiaux à cinquièmes des États parties. <https://www.ohchr.org/fr/instruments-mechanisms/instruments/convention-elimination-all-forms-discrimination-against-women>
- Gouvernement centrafricain. (2015). Contribution Prévue Déterminée au niveau National (CPDN). <https://faolex.fao.org/docs/pdf/Caf188159.pdf>

-
- Gouvernement centrafricain. (2016). Décret N° 160218 portant promulgation de la Constitution de la République centrafricaine. <https://www.ilo.org/dyn/natlex/docs/SERIAL/104713/127839/F1101593134/CAF-104713.pdf>
- Gouvernement centrafricain. (2016). Loi N° 16.004 instituant la parité entre les hommes et les femmes en République centrafricaine. <https://www.ndi.org/node/24385>
- Gouvernement centrafricain. (2017). Décret N° 17042 portant organisation et fonctionnement de la Coordination Nationale Climat de la République centrafricaine. <https://info.undp.org/docs/pdc/Documents/CAF/COORDINATION%20CLIMAT.pdf>
- Gouvernement centrafricain. (2017). Plan National de Relèvement et de Consolidation de la Paix : Rapport technique, 2017-2021. <https://unitar.org/sites/default/files/media/file/National%20Plan%20of%20Recovery%20and%20Consolidation%20of%20Peace%20%282017-2021%29.pdf>
- Gouvernement centrafricain. (2019). Loi N° 19-0011 portant code électoral de la République centrafricaine. <http://www.droit-afrique.com/uploads/RCA-Code-2019-electoral.pdf>
- Groupe de la Banque africaine de développement, document de stratégie pays (DSP 2017-2021), 56 p. <https://www.afdb.org/fr/documents/project-operations/country-strategy>
- Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat - GIEC. (2018) Annexe I: Glossaire [Matthews, J.B.R. (éd.)]. Dans: Réchauffement planétaire de 1,5 °C, Rapport spécial du GIEC sur les conséquences d'un réchauffement planétaire de 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels et les trajectoires associées d'émissions mondiales de gaz à effet de serre, dans le contexte du renforcement de la parade mondiale au changement climatique, du développement durable et de la lutte contre la pauvreté [Publié sous la direction de V. Masson-Delmotte, P. Zhai, H. O. Pörtner, D. Roberts, J. Skea, P.R. Shukla, A. Pirani, W. Moufouma-Okia, C. Péan, R. Pidcock, S. Connors, J.B.R. Matthews, Y. Chen, X. Zhou, M.I. Gomis, E. Lonnoy, T. Maycock, M. Tignor et T. Waterfield]. https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/2018/11/pr_181008_P48_spm_fr.pdf
- Journal officiel de la République centrafricaine. (2006). Loi N°06.005 du 20 juin 2006 Bangayassi relative à la sante de reproduction. http://www.ilo.org/dyn/natlex/natlex4.detail?p_lang=fr&p_isn=88169&p_country=CAF&p_count=89
- MBAYELAO Evariste (2022a). Analyse et stratégie genre et changements climatiques pour la mise en œuvre de la contribution déterminée au niveau nationale (CDN) : Rapport sur l'état des lieux du genre et changements climatiques en République centrafricaine. PNUD.
- MBAYELAO Evariste. (2022b). Analyse et stratégie genre et changements climatiques pour la mise en œuvre de la contribution déterminée au niveau nationale (CDN) : Stratégie genre et changements climatiques pour la mise en œuvre de la contribution déterminée au niveau national de la République centrafricaine. PNUD.
- Ministère des Affaires sociales, de la Solidarité nationale et de la Famille. (2005). Politique nationale de Promotion de l'Égalité et de l'Équité.
- Ministère des Affaires sociales, de la Solidarité nationale et de la Famille. (2011). Stratégie sectorielle égalité de genre et réduction de la pauvreté. <https://www.medbox.org/document/strategie-sectorielle-egalite-de-genre-et-reduction-de-la-pauvrete-rep-centrafricaine>

-
- Ministère des Affaires sociales, de la Solidarité nationale et de la Famille. (2015). Stratégie sectorielle égalité de genre et réduction de la Pauvreté. http://www.ilo.org/dyn/natlex/natlex4.detail?p_lang=fr&p_isn=98146&p_country=CAF&p_count=89&p_classification=05&p_classcount=6
- Ministère des Affaires sociales, de la Solidarité nationale et de la Famille (2019). Politique Nationale de Promotion de l'Égalité et de l'Équité du Genre (PNPEEG) en République centrafricaine, 2019–2022 (2^{ème} génération).
- Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, RCA. (2017). Rapport de l'étude sur l'ampleur et la typologie des violences faites aux femmes lors des différentes crises centrafricaines. http://1325naps.peacewomen.org/wp-content/uploads/2022/10/PAN-2-R1325-RCA_2019-002.pdf
- Ministère de l'Enseignement primaire et secondaire : gender-based violence assessment. (2007). <https://documents1.worldbank.org/curated/en/865221611147587344/Gender-Based-Violence-GBV-Assessment-Central-African-Republic-Education-Sector-Plan-Support-Project-P173103.docx>
- Ministère de l'Environnement et du Développement Durable - Coordination Nationale Climat RCA. (2018). Programme pays de la République centrafricaine pour s'engager avec le Fonds vert pour le climat. <https://tech-action.unepccc.org/wp-content/uploads/sites/2/2022/04/pat-adaptation-republique-centrafricaine.pdf>
- Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (2021). Contribution déterminée au niveau national (CDN) Version révisée. République centrafricaine. <https://unfccc.int/sites/default/files/NDC/2022-06/CDN%20Revis%C3%A9e%20RCA.pdf>
- Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, Coordination Nationale Climat RCA. (2021). Stratégie nationale REDD+ de la République centrafricaine. https://redd.unfccc.int/uploads/2_252_sn-redd_2B_de_la_rca_28_juillet_2021-finale.pdf
- Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (2022). Plan National Initial d'Adaptation aux Changements Climatiques de la République centrafricaine. République centrafricaine. <https://unfccc.int/sites/default/files/resource/CAR-NAP-FR-web.pdf>
- Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) RCA. (2022). Pour un processus de Plan National d'Adaptation qui répond aux questions de genre en République centrafricaine. <https://napglobalnetwork.org/wp-content/uploads/2022/04/napgn-fr-2022-pna-genre-republique-centrafricaine.pdf>
- Ministère des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche et de l'Environnement RCA. (2008). Programme d'Action National d'Adaptation aux changements climatiques. République centrafricaine. <https://unfccc.int/resource/docs/napa/caf01f.pdf>
- Ministère des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche de l'Environnement et de l'Ecologie. (2013). Deuxième communication nationale de la République centrafricaine, sous la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques. République centrafricaine. https://unfccc.int/sites/default/files/resource/CAR_Initial%20Natcom.pdf
- Ministère de la Promotion de la Femme, de la Famille et de la Protection de L'Enfant. (1999). Politique nationale de la famille de la République centrafricaine. République centrafricaine. <https://www.un.org/womenwatch/daw/followup/responses/CentralAfricanRep.pdf>

-
- Ministère de la Promotion de la Femme, de la Famille et de la Protection de l'Enfant. (2019). Plan d'action national de mise en œuvre de la résolution « Femme et sécurité » du Conseil de sécurité des Nations Unies et ses résolutions connexes 2019–2022. (2e génération). République centrafricaine. http://1325naps.peacewomen.org/wp-content/uploads/2022/10/PAN-2-R1325-RCA_2019-002.pdf.
- Ministère de la Promotion de la Femme, de la Famille et de la Protection de l'Enfant. (2019). Rapport national de la mise en œuvre du programme d'action et la déclaration de Beijing+25. République centrafricaine. https://www.unwomen.org/sites/default/files/Headquarters/Attachments/Sections/CSW/64/National-reviews/Central_African_Republic.pdf
- Ministère de la Promotion de la Femme, de la Famille et de la Protection de l'Enfant. (2019). Stratégie nationale de lutte contre les violences basées sur le genre, les pratiques néfastes et le mariage d'enfants en République centrafricaine. République centrafricaine. <https://violences-sexuelles.ifjd.org/app/uploads/sites/2/2021/05/Strategie-Nationale-de-Lutte-contre-les-VBG-ME-et-MGF-en-RCA.pdf>
- Ministère de la Promotion de la Femme, de la Famille et de la Protection de l'Enfant, ONU Femmes et PNUD. (2021). Profil genre de la RCA. République centrafricaine. <https://www.undp.org/sites/g/files/zskgke326/files/migration/cf/79e97ff2839400eb393b85a5a099a47d0bfec7cc4a5caf0812df29966c13741c.pdf>
- Programme des Nations unies pour le développement. (2018). Classement 2018 des pays africains par indice de développement humain. <https://www.agenceecofin.com/economie/1709-60037-classement-2018-des-pays-africains-par-indice-de-developpement-humain-pnud>
- Programme des Nations unies pour le développement. (2019). Procès-verbal de la réunion du Comité Local d'Examen du Projet du : « Programme d'adaptation intégrée pour combattre les effets des changements climatiques sur la production agricole et la sécurité alimentaire en République centrafricaine ». République centrafricaine. <https://tech-action.unepccc.org/wp-content/uploads/sites/2/2022/04/pat-adaptation-republique-centrafricaine.pdf>
- Programme des Nations unies pour le développement. (2020). Rapport sur le développement humain 2020. La prochaine frontière : le développement humain et l'Anthropocène. République centrafricaine. <https://hdr.undp.org/sites/default/files/Country-Profiles/fr/CAF.pdf>
- Programme des Nations unies pour le développement. (2023) Quel est le rapport entre égalité des sexes et changement climatique ? - Site internet Climate Promise. <https://climatepromise.undp.org/fr/news-and-stories/quel-est-le-rapport-entre-egalite-des-sexes-et-changement-climatique>
- TEREA, Cadre National d'Investissement REDD+ 2020–2025 de la RCA. https://www.forestcarbonpartnership.org/system/files/documents/cni_vf_2020.pdf

Annexe 1. Définitions des Concepts Clés

GENRE : Le terme « genre » désigne les rôles, les comportements, les activités et les attributs qu'une société donnée considère à un moment donné comme appropriés pour les hommes et les femmes. Outre les caractéristiques et les opportunités socialement associées aux personnes de sexe masculin et féminin et aux relations entre femmes et hommes et filles et garçons, le genre désigne aussi les relations entre les femmes et celles entre les hommes. Ces attributs, opportunités et relations sont socialement construits et assimilés à travers les processus de socialisation. Ils sont liés à un contexte spécifique, ponctuel et variable. Le genre détermine ce qui est attendu, permis et apprécié chez une femme ou un homme dans un contexte donné. Dans la plupart des sociétés il y a des différences et inégalités entre hommes et femmes en ce qui concerne les responsabilités accordées, les activités exercées, l'accès aux ressources et le contrôle de celles-ci, ainsi que les opportunités de prise de décision. Le genre s'inscrit dans un contexte socio-culturel plus vaste, à l'instar d'autres critères importants d'analyse socio-culturelle, en particulier la classe sociale, la race, le niveau de pauvreté, le groupe ethnique, l'âge, etc. (ONU Femmes - Glossaire d'égalité de sexes [unwomen.org]).

APPROCHE GENRE : Un outil, une méthodologie qui vise à réduire les inégalités sociales, économiques, politiques et culturelles entre les hommes et les femmes, entre les filles et les garçons. Il révèle les injustices, les discriminations qui sont tolérées voire encouragées dans divers contextes sociaux, le plus souvent à l'encontre des femmes. (Document National de l'Équité, de l'Égalité et du Genre, 2009)

CHANGEMENTS CLIMATIQUES : Variation de l'état du climat, qu'on peut déceler (par exemple au moyen de tests statistiques) par des modifications de la moyenne et/ou de la variabilité de ses propriétés et qui persiste pendant une longue période, généralement pendant des décennies ou plus. Les changements climatiques peuvent être dus à des processus internes naturels ou à des forçages externes, notamment les modulations des cycles solaires, les éruptions volcaniques ou des changements anthropiques persistants dans la composition de l'atmosphère ou dans l'utilisation des terres (GIEC, 2013).

ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES : Ajustement des systèmes naturels ou humains en réponse à des stimuli climatiques présents ou futurs ou à leurs effets, afin d'atténuer les effets néfastes ou d'exploiter des opportunités bénéfiques (GIEC, 2001). Elle permet de prévenir ou de traiter les effets des changements climatiques en les réduisant.

ATTÉNUATION (dans le cadre des changements climatiques) : Fait de réduire ou limiter les émissions de gaz à effet de serre dans l'atmosphère ou à améliorer leur retrait grâce à des puits (CCNUCC, 2009). Les mesures comprennent l'économie d'énergie en utilisant des énergies renouvelables. Elle consiste aussi à prendre des mesures visant à modérer ou à réduire la gravité de l'impact des catastrophes par la construction de murs de rétention et de réservoirs d'eau et par le reboisement.

Annexe 2. Cadre Normatif et Institutionnel du Genre et des Changements Climatiques en République Centrafricaine

Cadre normatif et institutionnel en matière de genre

La RCA a ratifié plusieurs conventions en matière de genre aux niveaux international, régional et national. Ces engagements sont le signe d'une volonté politique d'intégrer le genre dans les plans, programmes, politiques et projets de développement. Le premier niveau de prise en compte du genre est l'existence de textes de lois sur lesquels les actions dans le domaine s'appuieront pour une mise en œuvre efficiente.

Cadre juridique international en genre

La RCA a ratifié la plupart des conventions internationales en matière d'égalité des genres. Les principales sont les suivantes :

1945 : Charte de l'Organisation des Nations unies.

1948 : Déclaration universelle des droits de l'homme.

1966 : Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels.

1979 : Convention pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, ratifiée en 1991.

1995 : La Déclaration et la Plateforme d'action de Beijing sur les femmes.

2000 : La résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies (Femmes, paix et sécurité).

Au travers de ces conventions ratifiées, la Centrafrique a une obligation d'institutionnaliser le genre à tous les niveaux. Ce premier niveau d'engagement est une force permettant au pays d'avancer vers l'égalité des genres par la réduction des inégalités et des écarts. La RCA a aussi adhéré aux Objectifs du Millénaire pour le développement en 2000, dont l'objectif 3 : « **promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes** ». La mise en œuvre de cet objectif s'est traduite par une forte scolarisation des filles au niveau du primaire et du secondaire, la scolarisation étant le premier pas vers une autonomisation réelle et durable des femmes. Puis, en 2015, elle a adhéré aux Objectifs de développement durable (ODD), dont l'ODD 5 et l'ODD 13 qui traitent de l'égalité des genres et des changements climatiques.

Cadre juridique régional

Au niveau régional, le pays s'est engagé sur les droits des femmes mais surtout sur les violences sexuelles exercées sur les femmes et les enfants et les violences basées sur le genre (VSBG).

2003 : Protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits des femmes en Afrique.

2006 : Protocole sur la prévention et la répression de la violence sexuelle à l'égard des femmes et des enfants de la Conférence internationale de la Région des Grands Lacs.

2011 : Déclaration de Kampala des Chefs d'État et de Gouvernement des États membres de la Conférence internationale de la Région des Grands Lacs sur « **la tolérance zéro immédiate** » des violences sexuelles et basées sur le genre (VSBG).

Cadre juridique national

Au niveau national, plusieurs lois ont été votées pour participer à la réduction des inégalités de genre. Étant donné que la plupart des inégalités sont subies par les femmes, ces lois sont à leur avantage dans un souci d'équité. Bien avant l'institutionnalisation du genre lors de la 4^{ème} Conférence mondiale sur les femmes de Beijing en 1995, les lois sur l'abolition de l'excision et la promotion de la jeune fille participaient à réduire les inégalités de genre en Centrafrique. La loi sur la parité entre hommes et femmes est un grand pas pour réduire les écarts dans les représentativités hommes-femmes.

1966 : L'ordonnance n° 66-26 relative à la promotion de la jeune fille.

1966 : L'ordonnance n° 66/16 du 22 février 1966 portant abolition de l'excision.

1991 : Le code de la Famille.

1997 : Le code de la Famille promulgué le 27 novembre 1997 en cours de relecture.

1997 : La loi n° 97.014 du 10 décembre 1997 portant orientation de l'Éducation nationale. Elle a pour objectif la scolarisation des filles et leur maintien dans le système.

2000 : La loi n° 00.007 portant Statut, Protection et Promotion de la Personne Handicapée en République centrafricaine. Un quota de 10 % dans les recrutements de la fonction publique.

2006 : La loi n° 06.005 du 20 juin 2006 Bangayassi relative à la santé de reproduction dans son article 8 qui « garantit l'égalité en droit et en dignité de tous les individus en matière de santé de la reproduction, sans aucune discrimination basée sur le sexe ».

2006 : La loi n° 06.032 du 15 décembre 2006 relative à la protection de la femme contre les violences en République centrafricaine qui interdit dans son article 9 « les maltraitements lors des veuages, la confiscation des biens personnels de la femme lors du veuvage, le lévirat et le sororat ».

2016 : La Constitution centrafricaine garantissant dans son article 6 des droits égaux à l'homme et à la femme.

2016 : La loi n° 16.004 du 2 novembre 2016 instituant la parité entre les hommes et les femmes en RCA. En son article 1, il est stipulé que la présente loi institue la parité entre les hommes et les femmes dans les emplois publics, parapublics et privés, ainsi que les instances de prise de décisions en République centrafricaine. Aussi, dans l'article 7 de ladite loi, il est stipulé que « un quota minimum de 35 % de femmes est requis sur la base de leurs compétences dans les instances de prise de décisions à caractères nominatif et électif, tant dans les structures étatiques que privées » (Loi sur la parité, 2016, pp 1 et 3). Elle fixe le quota à 35 % de femmes au Parlement pendant la période de transition jusqu'en 2026, puis à 50 % après cette date.

2018 : L'arrêté n° 013/PM/18 modifiant et complétant les dispositions de l'arrêté interministériel n° 007 du 21 avril 2005 portant création du Comité National de lutte contre les pratiques traditionnelles néfastes à l'égard de la femme.

2019 : La loi n° 19-0011 portant code électoral de la République centrafricaine

Plus d'une dizaine de lois ont été votées, notamment la loi sur la parité entre hommes et femmes, pour corriger les inégalités de genre en RCA, démontrant un engagement politique fort pour l'égalité des genres.

Cadre institutionnel

En RCA, les organisations de la société civile (les associations féminines), les ONG nationales et internationales, les partenaires techniques et financiers bilatéraux et multilatéraux (Banque mondiale, UNFPA, Organisation mondiale de la santé, ONU Femmes, Fonds des Nations unies pour l'enfance [UNICEF], PNUD,...) travaillent activement à faire avancer l'égalité des genres. Ainsi, le pays a créé des structures ou des comités sous tutelle pour travailler à la mise en œuvre des politiques et plans en matière d'égalité des genres. Entre autres, on trouve :

1996 : La Commission nationale des droits de l'homme, créée par la loi n° 91/009 du 25 septembre puis remplacée par la loi n° 96.003 du 10 janvier 1996.

2001 : Le Haut-Commissariat aux droits de l'homme, créé par décret n° 01.074 du 30 mars 2001.

2001 : Le Comité National de lutte contre les pratiques traditionnelles néfastes à la santé de la femme et de la petite fille et les violences à leur égard, créé par arrêté ministériel.

2007 : Le Comité de suivi de la mise en œuvre de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, créé par arrêté n° 012 du 13 juin 2007.

2008 : Le comité sectoriel « Égalité de genre et Réduction de la pauvreté » a été créé par arrêté n° 014 du Premier ministre en date du 14 mai 2008.

2017 : L'Unité Mixte d'Intervention rapide et de Répression des violences sexuelles faites aux femmes et aux enfants (UMIRR) du ministère de la Sécurité. L'UMIRR a été créée par le décret n° 15.007 du 08 janvier 2015 suivi de l'arrêté interministériel n° 16/958 du 09 décembre 2016 modifiant et complétant certaines dispositions de l'arrêté n° 16/003 du 29 février 2016, portant organisation et fonctionnement de l'UMIRR. Elle a pour mission de prévenir et réprimer toutes les formes de violences sexuelles commises sur les femmes et les enfants, y compris les veuves et les orphelins.

2021 : Le Ministère de la Promotion du Genre et de la Protection de la Femme, de la Famille et de l'Enfant (MPGPFFE) créé par décret n° 21.146 du 23 juin 2021. En son sein se trouve la Direction Générale de la Promotion du Genre en charge des questions de genre en RCA. Cette direction est chargée de l'installation de points focaux genre (PFG) dans les ministères. Dans tous les départements ministériels des points focaux genre ont été désignés, ces points focaux genre étant chargés de s'assurer de la prise en compte des principes d'égalité et d'équité pour un développement durable et équitable.

Le ministère qui porte les questions de genre est celui de la Promotion du Genre et de la Protection de la Femme, de la Famille et de l'Enfant. La présence du terme « genre » dans son intitulé de ministère démontre l'engagement politique d'œuvrer sur la thématique et la responsabilité institutionnelle de cette thématique au niveau national.

Plusieurs organisations internationales travaillent sur la question du genre en Centrafrique, comme le Fonds des Nations unies pour la population, ONU Femmes, l'UNESCO, le PNUD, la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en Centrafrique, l'Union européenne, l'UNICEF ou encore la Banque africaine de développement.

Cadre stratégique

Le cadre stratégique fait référence aux politiques, plans et stratégies élaborés aux fins d'une mise en œuvre efficiente des objectifs de genre.

2005 : Le Document de Politique Nationale pour la Promotion de l'Équité et de l'Égalité et de son plan d'action (2007) traite principalement du principe de l'égalité des genres et de la lutte contre les pratiques néfastes et les violations à l'égard des femmes et des filles.

2008 : Le Document de Stratégie de la réduction de la Pauvreté (2008–2010) s'était fixé comme objectifs majeurs de promouvoir l'égalité et l'équité des genres, d'instaurer l'égalité des genres, notamment dans l'enseignement primaire et secondaire d'ici 2015, et d'éliminer toutes les formes d'exclusion.

2014 : Le Plan d'action national pour la mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies sur les femmes, la paix et la sécurité (2014–2016), qui est un outil politique et opérationnel destiné non seulement à faire exécuter les termes de la résolution 1325, mais également à refléter l'engagement du gouvernement et sa responsabilité à assurer la sécurité des femmes et des jeunes filles durant les conflits armés, tout en renforçant leur participation active directe à l'édification de la paix.

2019 : La Stratégie nationale de lutte contre les violences basées sur le genre, les pratiques néfastes, le mariage d'enfants et les mutilations génitales féminines (2019–2023). Cette stratégie est en parfaite conformité avec le Plan d'action national pour la mise en œuvre de la résolution 1325, plus concrètement dans son axe prioritaire 4 : « Protection et réhabilitation des victimes de violences sexuelles et violences basées sur le genre », avec comme objectifs :

- Assurer la protection des femmes et des petites filles contre les violences sexuelles et les violences basées sur le genre.
- Combattre l'impunité des auteurs des violences sexuelles et des VBG.
- Réhabiliter les victimes des violences sexuelles et des VBG à travers une prise en charge globale et intégrée de leurs besoins.

2019 : Signature d'un communiqué conjoint entre la RCA et l'ONU sur la prévention et la lutte contre les violences sexuelles pendant les conflits.

2020 : Document de stratégie nationale d'autonomisation socio-économique des femmes et des filles en RCA. La stratégie vise à améliorer l'accès des femmes aux facteurs de production et, par conséquent, à accroître leur participation au développement socio-économique de la nation ainsi que leur autonomisation socio-économique, afin d'améliorer leur bien-être et celui de leur famille toute entière.

La rédaction de documents cadres en matière de genre contribue à donner des orientations claires relatives au genre dans tous les domaines (économique, politique, social et culturel).

Cadre normatif et institutionnel en matière de changements climatiques

La Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) est le cadre par excellence des questions liées à l'environnement mais spécifiquement aux changements climatiques. L'adhésion de plusieurs pays à cette convention, dont la République centrafricaine, permet d'avoir un suivi clair et évolutif des problèmes liés aux changements climatiques. D'autres conventions ont été ratifiées au plan international.

Cadre juridique international en matière de changements climatiques

1992 : Signature de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et ratification le 8 juin 1995.

2008 : Ratification du protocole de Kyoto par la RCA.

2016 : Signature de l'Accord de Paris sur le climat.

Cadre stratégique en matière de changements climatiques

2008 : Plan d'action national d'adaptation aux changements climatiques (PANA). L'un des buts du PANA était de « cerner les mesures urgentes qui [devaient] être prises pour élargir l'éventail des solutions [d'adaptation] et accroître la capacité de résistance aux variations du climat et aux phénomènes météorologiques extrêmes et, par conséquent, aux changements climatiques dans l'avenir ». Le PANA a identifié six secteurs prioritaires : Agriculture et Sécurité alimentaire, Foresterie et Agroforesterie, Ressources en eau, Santé, Énergie et Catastrophes naturelles.

2017 : Planification Stratégique et Opérationnelle des réponses aux Changements Climatiques (PSO-CC). La vision formulée par la RCA dans le document PSO-CC couvrant la période 2017–2020 est que « d'ici à 2030, la RCA s'insère dans une dynamique de développement socio-économique soutenu, équitable et durable car intégrant les défis des changements climatiques dans l'ensemble des secteurs sociaux et productifs, ce qui permettra une amélioration du bien-être général de sa population » (CNC, 2017).

2018 : Programme pays du Fonds vert pour le climat. Il a été adopté en juillet 2018 et présente un ensemble d'opportunités d'investissement liées au climat et pouvant être mises en œuvre au cours des cinq prochaines années.

2020 : Cadre national d'investissement REDD+ (2020–2025). Il a été élaboré en 2020. Il s'agit d'un outil de dialogue politique pour s'accorder sur le niveau d'ambition formulé par le pays sur les questions de REDD+.

2021 : Contribution Déterminée au niveau National (CDN). Les objectifs généraux de la CDN de la RCA sont axés sur un développement durable et sobre en carbone et une résilience accrue des secteurs agricole et de sécurité alimentaire, de la santé, de la gestion des ressources naturelles et des infrastructures aux effets néfastes des changements climatiques. La RCA a pour objectif de réduire ses émissions d'au moins 5 % et 25 % respectivement aux horizons 2030 et 2050 par rapport à ses émissions de référence de statut quo et d'augmenter son potentiel de séquestration. En bénéficiant de l'appui international, elle vise à émettre en 2050 environ 33 076,1 kt éq-CO₂ de moins par rapport aux émissions de référence annuelle.

2021 : Stratégie nationale REDD+ de la République centrafricaine. La [Stratégie nationale REDD+](#) est un document de politique qui présente une vision à moyen/long terme en matière de REDD+. Celle-ci définit les priorités stratégiques générales pour la mise en œuvre de la vision et des objectifs de développement (politiques et mesures) en matière de REDD+ en RCA. L'élaboration de cette Stratégie nationale REDD+ est basée sur les options stratégiques relatives aux moteurs directs et indirects de la déforestation et de la dégradation des forêts, qui permettent d'atteindre les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre, de séquestration additionnelle de carbone et d'amélioration des conditions de vie des populations par la lutte contre la pauvreté.

2021 : Stratégie nationale de Développement durable. Elle a été validée au niveau national en 2021.

2022 : Plan national initial d'adaptation aux changements climatiques (PNA) de la République centrafricaine. Le PNA a pour objectif « d'intégrer de manière cohérente l'adaptation aux changements climatiques dans les politiques, les programmes et les travaux pertinents, nouveaux ou en cours, en particulier les processus et les stratégies de planification du développement, dans tous les secteurs concernés et à différents niveaux, selon qu'il convient » (CCNUCC, 2012).

Cadre institutionnel

En matière de changements climatiques, contrairement à la question du genre, plusieurs structures sont impliquées afin de fédérer leurs efforts. Cependant, le ministère de l'Environnement et du Développement Durable en demeure la cheville ouvrière. À ce niveau, quatre types d'institutions interviennent, à savoir les ministères techniques, les structures publiques, les partenaires techniques et financiers, et les ONG et la société civile.

Structures étatiques

Cadre institutionnel des changements climatiques en RCA	
Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD)	Élaboration et mise en œuvre de la politique nationale en matière d'environnement en collaboration avec tous les autres départements, les collectivités locales, le secteur privé, les organisations non gouvernementales et les autres acteurs intervenant directement ou indirectement dans le domaine de l'environnement, selon l'article 5 du Code de l'Environnement traitant du cadre institutionnel.
Coordination Nationale Climat	Dans le cadre de la mise en œuvre de toutes les activités liées aux changements climatiques, le gouvernement centrafricain a mis en place une Coordination Nationale Climat (CNC), qui est une structure sous tutelle du MEDD chargée de l'élaboration et de l'orientation stratégique de la politique nationale en matière de changements climatiques. La planification de l'adaptation se fait à travers la Direction en charge de l'adaptation, l'une des structures spécialisées de la CNC (MEDD, 2022). Il existe un point focal genre et changements climatiques logé au sein de la CNC. La CNC assure le rôle d'Autorité nationale désignée (AND) du Fonds vert pour le climat.
Points focaux chargés des changements climatiques	Les points focaux sont désignés par leur ministère de tutelle. Ils assurent l'interface entre la Coordination Nationale Climat et leur ministère respectif sur les questions de changements climatiques.
Direction générale de la météorologie	Le décret n° 18.130 du 2 juin 2018 portant organisation et fonctionnement du ministère des Transports et de l'Aviation civile, et fixant les attributions du Ministre, a mis en place la Direction générale de la météorologie (DGM). La DGM est chargée de générer et de fournir les informations relatives aux prévisions climatiques qui sont transmises aux utilisateurs.
Comité national REDD+	Organe chargé de piloter l'ensemble de la Stratégie nationale REDD+ en République centrafricaine, il a pour mission entre autres de définir la politique nationale REDD+ et de garantir sa mise en œuvre, et de mettre en place des stratégies de redistribution des subventions et des ressources provenant du processus de REDD+. Présidé par le Premier ministre, cet organe est composé de 26 membres, dont six ministres, le Président de la Commission en charge de l'environnement à l'Assemblée nationale, le Conseil économique et social, des représentants des groupements de producteurs, du secteur privé, des organisations de la société civile, des représentants des communautés locales, des peuples autochtones, etc.

Cadre institutionnel des changements climatiques en RCA

Comités inter-préfectoraux REDD+

Les Comités inter-préfectoraux REDD+ (CIP REDD+) sont des organes de facilitation du processus de REDD+ au niveau déconcentré. Présidés par les préfets, ces organes sont également mixtes avec des représentants de l'administration, de la société civile, des populations locales et autochtones et du secteur privé. Aujourd'hui, deux CPI REDD+ sur trois ont été mis en place.

Ministères techniques

Un certain nombre de ministères sectoriels sont impliqués dans les politiques climatiques, en particulier les suivants :

- Ministère du Plan, de l'Économie et de la Coopération internationale (MPECI)
- Ministère des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche (MEFCP)
- Ministère de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Habitat (MUVH)
- Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation (MATD)
- Ministère des Travaux publics et de l'Entretien routier (MTPER)
- Ministère de l'Agriculture et du Développement rural (MADR)
- Ministère de l'Élevage et de la Santé animale (MESA)
- Ministère du Développement, de l'Énergie et des Ressources hydrauliques (MDERH)
- Ministère de la Santé et de la Population (MSP)

Partenaires techniques et financiers, organisations non gouvernementales et organisations de la société civile

Les PTF, ONG et OSC suivants sont impliqués dans les plans, politiques et stratégies liés aux changements climatiques :

- Union européenne
- Banque mondiale
- Banque africaine de développement
- Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
- PNUD
- UNICEF
- Réseau mondial de plans nationaux d'adaptation
- La Plateforme des organisations de la société civile pour la Gestion Durable des Ressources Naturelles et l'Environnement (GDRNE)
- ONG internationales et nationales

Annexe 3. Liste Des Personnes Consultées au Cours du Développement de la Stratégie Nationale Genre et Changements Climatiques

Atelier de consultation - Bangui

Noms et prénoms	Affiliation
FARAKOWENA Germain	Conseiller national en matière de l'Environnement et du Développement Durable/Présidence
MOFINI Prisca Nuella	Chargé de mission en matière de Genre/Primature
MADOU Evariste	Commission des Ressources Naturelles/Assemblée Nationale
GUIHANUI Séverine	Commission Genre/Assemblée Nationale
NGODI Franck Enock	Expertise Parlementaire/Assemblée Nationale
TOLA KOGADOU Igor Gildas	Coordonnateur National Climat/Coordination Nationale Climat
YANGBONDO M. David	Chargé d'études Atténuation/Coordination Nationale Climat
AMOUDOU Mariam	Chargé d'études Adaptation/Coordination Nationale Climat
MBARI Francine	Assistante du Coordonnateur/Coordination Nationale Climat
AGBENDO Angèle	SP/Coordination Nationale Climat
KONZHY MAMADOU Sandra	Cadre/Coordination Nationale Climat
NZIAOUE ZALO-KETTE Aubin Charles	Cadre/Coordination Nationale Climat
MANDAYEN Polycarpe	Cadre/Coordination Nationale Climat
DJOKOBE Salomon	Cadre/Coordination Nationale Climat
ISSINE GOANA Josiane	CS/Direction Nationale de la Météorologie
SOULE Gildas	Directeur Général de l'Environnement/MEDD

Noms et prénoms	Affiliation
KOÏNAM Théodore	Directeur Général de la Promotion du Genre / Ministère de la Promotion de la Femme, de la Famille et de la Protection de l'Enfant
MBEMBE Renette Nicole Lidy	Chef de Service/Ministère de la Promotion de la Femme, de la Famille et de la Protection de l'Enfant
ANDALAYEN Alda Diane	Chef de Service/Ministère de la Promotion de la Femme, de la Famille et de la Protection de l'Enfant
YAFARA André	Agence Centrafricaine de Développement Agricole (ACDA)
SOUMAÏN Haroun	Ministère de l'Élevage et de la Santé Animale
MOUGNAM Elisabeth	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
YANVELA Julien Victor	Agence de Gestion Durable des Ressources Forestières (AGDRF)
MASSENGUE Bert	Fonds de Développement Forestier (FDF)
MAMADOU Max	CCPR
DONAYE DEKOUA Joaddane	Ministère des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche (MEFCP)
KETTE Serge	Ministère de l'Énergie et de l'Hydraulique (MEH)
SEKOU Gary	Direction Générale des Ressources Hydrauliques
KPALAGNA Gildas	Ministère de l'Urbanisme de la ville et de l'Habitat
DIMBELE Olivier	Ministère de la Santé Publique et de la population (MSP)
ANGUIMATE Nestor	Chambre de commerce et de l'industrie
LOMBILO Edith	Ministère de l'Économie, du Plan et de la Coopération
SIOKE Joël	Coordination nationale de la biodiversité
GROTTE Serge	Coordination nationale de lutte contre la dégradation des terres et la désertification
KOMESSE Ruben Patrice	Ministère de l'Action Humanitaire et de la Réconciliation Nationale
KOWEGOU Narcisse	Ministère de l'Administration du territoire et de la Décentralisation
DEGAULE J. Richard	Ministère de l'Enseignement Supérieur
BITMAN Olga	Université de Bangui

Noms et prénoms	Affiliation
1 représentant	Patronat
NDAKOUZOU Guy Julien	GDRNE
SEKOLA Sylvie-Chantal	OFCA
YANDOKA Euphrasie Nanette	ANAF
MAMELEYAGBAMI Kevin Paterne	CADMER
NAMBESSA Sandrine	Banque mondiale
MAGALE Ginette	PNUD
DEGUENE Bruce	WWF
SANDY Ulrich Martial	ONU Femmes
MBAO Aubine	MINUSCA
MBAELAO Evariste	Consultant en charge de l'analyse et l'élaboration de la stratégie genre et changements climatiques pour la mise en œuvre de la CDN

Atelier de consultation - Boali

Noms et prénoms	Affiliation
POUTOU Pierre	Maire de Boali
KOÏ Josiane	SSP Boali
MOKOPALA Jean	Cultivateur
NGOUE Laurent	Chef de quartier
MAMOU Justin	Président jeunesse
KOLOFIO Jean	Chef de quartier
DEHOLO Roger	Chef de quartier
KALIA Tytel	Gendarmerie de Boali
Y-GBANGANDIMBO	Commandant de Brigade/Gendarmerie de Boali
MAÏMOUNA SALET	Membre Association de Femmes

Noms et prénoms	Affiliation
WILIKON Corine	Membre Groupement 2 ^{ème}
POCHANGOU Haïcha	Conseillère Mairie de Boali
YAMBENDE Félicité	Membre Groupement 2 ^{ème}
LAVY Fidèle	Représentant ACDA
AM-KOYO Fadil	Éleveur
TOMANGO Edmond	SG ONG UPCB
DOUMIA Larissa	Radio locale
YAGANZA Romaric	Membre Groupement Agricole
AMOLO Labelle	Perceptrice
BOUNGUINZA Baba	Cultivateur
KPEKO Jaob	ASDA
KPEKO Barnabas	Chef de quartier
BOLENGUE Berthe	Membre Association de Femmes
BEKPA Emmanuel	Membre FNEC
BONGOWANA Natacha	Cultivatrice
WILLIYELE Merciana	Commerçante
KOLOFIO Elisabeth	Membre Groupement BOT
OUADOLO Samedi	Cultivateur
NGAMANDERE Joseph	Chef de quartier
BIRIPOU Carole	Membre Groupement PACAD
SENGOLE Brigitte	Membre US
BISENGONDA Rosalie	Membre Groupement 2 ^{ème}

Atelier de consultation - M'baïki

Noms et prénoms	Affiliation
BISSAKONOU KOROBÉ M. Gerald	SG/Préfecture de la Lobaye
SEMKOMANA Angèle	Sous-Préfet
GOKE LESSOUA Tatiana	Maire de M'baïki
MBONDE Albert	Chef de quartier
NGUITEGBA Jérôme	Direction Régionale
KPOLIGNA Jean Pierre	Éleveur
LEGUE Hortence	Groupement agricole
BANIA Claver	Président jeunesse
AKAMABOU Priscilla	Membre Issongo Réveille-toi
FEIKOUTO Jaëlle	Groupement Wali Yaka ti Tipoyeur
NGAPEAKO Olivier T.	IPJS
ZOMBOLA Jean Firmin	IP/Direction Régionale Eaux et Forêts
MALONGA Suzanne	Présidente/OFCA Mbaïki
DEAHOU Jean Claude	CS/FPRA
SABOUKA Narcisse	Cadre à la Préfecture
ZEKETEMAKO Josiane	Membre Issongo Réveille-toi
LOUAMBA Georgine	Groupement Agricole Wali Yaka
NGAIPERE Patrice	Direction Régionale de l'Environnement
NDOMBO Daniel	Chef de groupe
DOMOKPE Albertine	Groupement Kamata
KPOLIGNA Agnès	Groupement Batangoya
BILINGBI Paulina	CCF/Eaux et Forêts
BELEM Junior Ephrem	SG/ Association Bombolet 2
GONDIA Julien	Chef de quartier

Noms et prénoms	Affiliation
NZIALEGUE Lucienne	SG/Groupement Batangoya
GABATI Innocent Blaver	CS/Direction Régionale des Affaires Sociales
GOMANDAKPO Benjamin	PSD
BAZOU Christian	Pasteur
DAMGAMZE Béatrice	Membre Issongo Réveille-toi
MONDONGA Romaric	Radio locale
SABOUKO Narcisse	Préfecture
Abé M'BOYO Michel	Chef de quartier Yérima
KOMBO Bertrand Patrick	Chef de quartier
YAKETE Serge Bruno	Direction Régionale de l'Environnement (DRE.1)

